

RÉVÉLONS NOTRE
BIODIVERSITÉ



ABC des Garrigues, des Faucons et de la Lagune

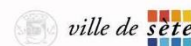


ABC de la LAGUNE

Marseillan

Balaruc-le-Vieux - Balaruc-les-Bains - Bouzigues
Frontignan - Loupian - Mèze - Sète

BILAN À MI-PARCOURS NOV. 2022



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune





PREAMBULE

Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) sont des démarches permettant aux communes, ou à des « structures intercommunales », de connaître, de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel. Ces ABC sont soutenus par l'Office français de la biodiversité (OFB).



Il s'agit d'une démarche d'inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire communal, ou intercommunal. C'est aussi, et surtout, une démarche collective et participative visant l'implication de l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, activités économiques, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Les ABC sont au final des outils d'information et d'aide à la décision pour les collectivités.

Depuis plusieurs années, sous la bannière de son programme « Révélons notre biodiversité », le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau (CPIE Bassin de Thau) accompagne les communes du territoire de Thau dans la dynamique d'émergence des ABC. Ainsi, trois projets d'ABC pluri-communaux ont pu voir le jour : l'ABC de la Lagune, l'ABC des Garrigues et l'ABC des Faucons.

Situées entre terre et lagune, les communes de Marseillan, Mèze, Loupian, Bouzigues, Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Sète et Frontignan ont décidé de s'organiser en consortium et de porter un projet commun d'« Atlas de la Biodiversité Communale de la Lagune » afin d'engager concrètement les acteurs du territoire dans la transition écologique et dans la connaissance et la préservation de leur patrimoine naturel extraordinaire. Ce projet a été nommé lauréat par l'OFB en juillet 2021 pour une durée de 2 ans.

La mairie de Marseillan est le porteur du consortium de communes et donc l'interlocuteur unique de l'OFB. Le CPIE Bassin de Thau est signataire de l'accord de consortium en tant que partenaire opérationnel principal. Il réalise la mise en œuvre opérationnelle des actions. Il anime ainsi le réseau d'acteurs fédérés autour du projet de l'ABC de la Lagune.

Les communes et le CPIE Bassin de Thau apportent une part de fonds propres dans le financement global du projet, co-financé par ailleurs par l'Union Européenne – NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité.





L'ABC de la Lagune comporte trois volets : i. la réalisation d'inventaires professionnels ayant pour vocation d'inventorier les principaux groupes taxonomiques faune et flore, terrestres et subaquatiques, du territoire de projet, dans le cadre d'une expertise naturaliste spécialisée ; ii. des inventaires participatifs visant à mobiliser les citoyens, les élus et les acteurs socio-économiques du territoire dans l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel local et la préservation de celui-ci ; iii. la mise en place d'aires éducatives avec les scolaires.

Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences de ses structures membres pour la réalisation des inventaires naturalistes : l'ADENA, la LPO Occitanie et Peau-Bleue.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE



Le réseau CPIE Bassin de Thau coordonne et anime les sorties grand public, les conférences, les stands d'information et divers évènements visant à sensibiliser les habitants et les acteurs socio-économiques des communes aux enjeux écologiques de leur territoire et afin de les rendre acteurs de la connaissance et de la préservation de leur patrimoine naturel.

Une aire éducative est un petit espace naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Chaque commune dispose d'un budget dans le cadre de l'ABC de la Lagune pour déployer une aire éducative sur son territoire communal. Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences pédagogiques de ses structures membres pour accompagner les établissements motivés.



Kimiyo
Éveiller votre curiosité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE

Le CPIE Bassin de Thau travaille également en collaboration avec Sète Agglopolo Méditerranée, le Syndicat mixte du bassin de Thau et le Syndicat du bassin du Lez, tous trois gestionnaires d'espaces naturels protégés sur le territoire de Thau, afin de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre de l'ABC de la Lagune.





Atlas de la biodiversité communale de la Lagune (Marseillan – Mèze – Bouzigues – Loupian – Balaruc-les-Bains – Balaruc-le-Vieux – Sète – Frontignan)			
Date de soumission du rapport	02/12/2022	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 01/07/2021 au 02/12/2022 (16 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0610	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (07/2021 – 07/2023)
Bénéficiaire de la subvention		Ville de Marseillan	
Responsable du projet		Mr Michael GUEYLARD	
Contact		michael.gueylard@marseillan.com	
Auteur du rapport		Réseau du CPIE Bassin de Thau	

Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>)	200 000,00 €		
Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>)	160 000,00 €		
Montant déjà versée par l'OFB (<i>rappel</i>)	48 000,00 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (<i>à titre indicatif</i>)	81 000,00 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	40,5 %



SOMMAIRE

I. Analyse de l'existant

1. Milieu lagunaire
2. Milieu terrestre

II. Inventaires professionnels

1. Protocoles des inventaires
2. Résultats commentés
3. Perspectives envisagées pour l'année 2 de l'ABC
4. Perspectives d'actions à inscrire dans le futur plan d'actions

III. Mobilisation citoyenne

1. Actions de communication
2. Actions de sensibilisation
3. Inventaires participatifs
4. Chantiers participatifs

IV. Aires Educatives

1. Etablissements concernés et nombre de classes par établissement
2. Méthodologie mise en place et grandes étapes
3. Principaux résultats – labellisation – actions



I. Analyse de l'existant

1. Milieu lagunaire

a) Méthodologie mise en place et hypothèses

De façon globale, les données sur la vie sous-lagunaire, observations participatives ou suivis experts, sont bien moins nombreuses que celles dont on dispose en milieu terrestre ou aérien. En effet, comparées aux inventaires terrestres, les investigations naturalistes subaquatiques sont très contraintes, notamment par :

- le temps d'autonomie des observateurs en plongée (alors qu'un observateur terrestre peut aisément cumuler 6 à 8 heures d'observation utile par jour, un plongeur ne pourra le plus souvent réaliser que deux plongées, soit 2 à 4 heures d'observation au mieux) ;
- la distance de détection en milieu subaquatique (la visibilité ne dépasse guère quelques mètres sous l'eau – souvent moins d'un mètre dans l'étang de Thau – alors qu'en milieu aérien, la distance de détection, visuelle ou auditive, peut se compter en centaines de mètres) ;
- les spécificités techniques liées à la plongée (matériel et compétences), et donc le nombre restreint de personnes susceptibles de se livrer à des observations ou suivis naturalistes subaquatiques.

Il n'est donc pas étonnant que les connaissances scientifiques et naturalistes de référence sur la flore, la faune et les habitats subaquatiques lagunaires restent parcellaires dans bien des domaines, ce qui peut entraîner des erreurs d'identification chez les amateurs.

C'est pourquoi les jeux d'informations naturalistes disponibles et fiables sont relativement restreints. Les plus représentatifs sont détaillés ci-après (§ I.b) Résultats).

b) Résultats

• La lagune de Thau

Long de près de 20 km, d'une superficie de 6790 ha, l'étang de Thau est la plus vaste et la plus profonde des lagunes d'Occitanie. Sa profondeur dépasse 10 m par endroits dans sa partie centrale, et atteint ponctuellement 30 m au niveau de la résurgence de la Vise, près de Balaruc-les-Bains. Il est notamment connu pour abriter le plus vaste herbier de zostères de Méditerranée.

L'étang de Thau entre de fait, pour ce qui concerne sa dimension subaquatique, dans deux périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine écologique :

- Zone Natura 2000 « Herbiers de l'étang de Thau » (Directive Habitats) pour ce qui est de ses 2/3 Sud ;



- ZNIEFF (types 1 et 2) 910014602 « Étang de Thau ».

- Informations disponibles sur les poissons

L'association Peau-Bleue est particulièrement spécialisée dans la connaissance des poissons, et son équipe scientifique comme ses membres amateurs ont acquis un niveau d'expertise reconnu nationalement (partenariat avec l'OFB, le parc marin du golfe du Lion, etc.) et internationalement (participation à des publications scientifiques ou à des projets à l'échelle européenne). Peau-Bleue a lancé plusieurs programmes de sciences participatives sur les poissons (ces programmes font partie du réseau Sentinelles de la Mer Occitanie porté par le CPIE Bassin de Thau). Les principaux programmes sources de données sur l'étang de Thau sont les suivants.

- Hippocampes et poissons-aiguilles (Syngnathidés) ; voir Fig. 1 :

Le programme Hippo-THAU, porté par le CPIE Bassin de Thau et l'association Peau-Bleue, étudie les hippocampes et syngnathes de Thau en plongée depuis 2005, notamment sur trois sites ateliers : le Ponton de la Bordelaise (Frontignan), l'anse du Barrou (Sète) et la plage du Taurus (Mèze). En 2013, la démarche de recensement en plongée a été étendue à une bonne partie de la lagune : 177 plongées permettant de répertorier 57 observations d'hippocampes mouchetés (soit une moyenne de 0,23 hippocampes par heure de plongée). En 2020 et 2021, l'association Peau-Bleue a mené un travail d'identification individuelle des hippocampes sur photos sous-marines. Il a ainsi été possible de déterminer la population présente sur trois sites : Ponton de la Bordelaise (110 individus en 2020, 170 en 2021, dont de nombreux jeunes), alentours du port de Bouzigues, et plage et digue du Taurus à Mèze (15 individus sur chacun de ces deux sites en 2021). Mais on ne dispose toujours pas d'estimation raisonnablement précise de la population globale d'hippocampes présents dans la lagune.

- Biodiversité des poissons ; voir Fig. 1 :

Depuis 2015, le programme Fish Watch Forum de l'association Peau-Bleue a collecté 324 observations circonstanciées de poissons dans l'étang de Thau et ses environs immédiats, dont 87 (27%) au Ponton de la Bordelaise, et 93 (29%) dans les avants ports de Marseillan-Plage et Frontignan (y compris le grau d'Ingril). Mais globalement, les signalisations proviennent surtout de la moitié nord-est de l'étang. De plus en plus, des observations font état d'une présence croissante d'espèces typiquement marines. Mais ce phénomène est-il limité au secteur des eaux noires (le plus proche des apports d'eau de mer par les canaux de Sète) ou se manifeste-t-il aussi dans le reste de la lagune ? A ce jour, les observations ne sont pas assez bien réparties pour pouvoir en juger.



Fig. 1 Sites avec des données d'observations de poissons

- Données disponibles sur d'autres taxons animaux

De nombreux plongeurs (et photographes) naturalistes s'immergent régulièrement dans l'étang de Thau, mais leurs observations ne sont pas forcément rassemblées et valorisées. Les programmes BioObs et Cromis sont les principaux dispositifs assurant la collecte des observations naturalistes des plongeurs amateurs et leur contribution à l'amélioration des connaissances.

NB La liste ci-dessous n'est probablement pas exhaustive.



- Biodiversité sous-marine globale ; voir Fig. 2 :

A ce jour, le programme BioObs compte 545 relevés / observations sur les espèces sous-lagunaires de Thau (tous taxons), dont 423 (78%) au seul site du ponton de la Bordelaise. Les autres sites explorés par les contributeurs se trouvent tous dans la partie nord-est de la lagune, entre Mèze et l'agglomération de Sète. L'essentiel des observations porte sur des espèces relativement communes, les signalisations d'espèces plus rares occasionnant parfois des difficultés de validation. L'équipe BioObs est sans doute en mesure de réaliser et transmettre une synthèse des données obtenues par communes.

- Grande nacre (*Pinna nobilis*) ; voir Fig. 2 :

A la demande du SMTB et du CRIOBE, la commission biologie et environnement Hérault de la FFESSM a réalisé en 2020 des opérations de comptage de grandes nacres en divers endroits de l'étang de Thau. Les résultats ont été transmis aux commanditaires, mais sont sans doute aussi intégrables aux ABC concernés (voir les sites d'étude en Fig. 2).



Fig. 2 Sites avec des données d'observations de faune subaquatique

- Limaces de mer (Mollusques Opisthobranches) : La publication de Rufray et al., parue en 2021 dans les Cahiers de la fondation Biotope, propose une synthèse remarquable des connaissances sur les 63 espèces d'Opisthobranches répertoriées dans la lagune de Thau. Bien qu'une grande majorité des observations provienne du secteur du Ponton de la



Bordelaise, cette publication pourrait servir de base pour tenter d'établir la répartition des diverses espèces dans la lagune.

c) Perspectives

A l'exception notable du site très particulier du Ponton de la Bordelaise (Frontignan), très peu de secteurs de l'étang de Thau sont fréquentés par les plongeurs amateurs. Et la plus grande partie de la lagune (2/3 sud notamment) reste à peu près inexplorée. La stratégie d'inventaire ne consistera donc pas à cibler quelques secteurs sous-étudiés, mais devra au contraire s'appuyer sur un plan d'échantillonnage (visuel) global, structuré, réparti de façon homogène et représentative dans l'ensemble de l'étang de Thau.

• Biodiversité des espèces : quels taxons privilégier ?

Nous examinons ici quels taxons à enjeux devraient, compte tenu des données et connaissances existantes, bénéficier d'une démarche de suivi expert en plongée ou justifieraient des inventaires complémentaires.

- Les hippocampes et leurs cousins

Les hippocampes mouchetés de Thau constituent une lignée génétique unique de leur espèce (*Hippocampus guttulatus*), lignée qui est endémique des lagunes d'Occitanie (Riquet et al. 2019a). Au-delà de leur aspect emblématique, ils sont considérés par les scientifiques comme une « Unité évolutive significative » (ESU), qui doit être protégée comme telle (Riquet et al. 2019b).

Il est donc primordial de bien les connaître, et notamment de savoir combien ils sont ! Leur répartition dans l'ensemble de la lagune et dans les différents types d'habitats est également un facteur important à prendre en compte pour leur préservation, de même que la façon dont ils cohabitent avec les autres espèces de Syngnathidés.

- Les communautés de poissons dans l'étang de Thau

Les communautés de poissons, notamment les petites espèces vivant sur le fond, reflètent en général la richesse et la diversité de leur environnement ; elles varient naturellement selon les types d'habitats. Mais leur composition et leur diversité restent mal connues dans une grande partie de la lagune de Thau, y compris dans les zones à forte présence anthropique. Comblé ce vide de connaissance devrait aider à mieux appréhender l'état de santé des différents types d'habitats et/ou des divers secteurs de

- Grandes nacres en milieu lagunaire : un enjeu majeur de préservation

On sait que la grande nacre *Pinna nobilis*, une espèce protégée, souffre d'une maladie qui décime ses populations en mer, mais semble épargner en partie les populations vivant dans les lagunes. L'étang de Thau est désormais connu pour abriter des nacres jeunes ou de taille moyenne, à des densités parfois localement élevées. Si des comptages exhaustifs ont été



réalisés dans quelques secteurs délimités, ce sera une connaissance nouvelle et d'un grand intérêt que de savoir comment elles se répartissent à l'échelle de la lagune et, d'autre part, d'estimer leur population totale et leur taux de mortalité.

Parmi les nombreux macro-invertébrés mobiles ou fixés de l'étang de Thau, nous n'avons pas identifié de taxons présentant de forts enjeux qui puissent être recensés valablement par échantillonnage visuel en plongée, et identifiés sans erreur par des non spécialistes. Hors du cas particulier du crabe bleu, nous n'avons pas retenu non plus d'espèces non indigènes car elles sont déjà prises en compte par le réseau ALIEN Occitanie.

- **Biodiversité des habitats : un champ à défricher**

Si la végétation lagunaire (macro-algues et Phanérogames subaquatiques) est étudiée et suivie par les organismes scientifiques et gestionnaires (Ifremer, SMBT), c'est nettement moins le cas pour les autres composantes des habitats et paysages sous-lagunaires.

Il apparaît donc pertinent de s'intéresser à la nature des mosaïques d'habitats, et à leur répartition à l'échelle de l'étang comme au sein des diverses communes. Par ailleurs, ces informations sont essentielles pour comprendre l'écologie des espèces qui seront recensées par habitats (comparaison de leur densité d'observation entre les différents types d'habitats).

2. Milieu terrestre

a) Méthodologie mise en place et hypothèses

L'un des principaux facteurs limitant pour les prospections naturalistes est le temps disponible. En moyenne, la surface prospectée par un naturaliste varie entre 20 et 30 ha par jour. Ce chiffre est bien sûr très variable en fonction du groupe taxonomique concerné (les surfaces prospectées peuvent être plus importantes pour l'avifaune par exemple) et de la complexité de la zone d'étude (étendue, diversité d'habitats, milieu terrestre ou aquatique ...).

Avec une superficie de près de 22 930 ha, associant milieux terrestres et aquatiques, l'ensemble du territoire de l'ABC Lagune ne pourra donc être couvert et une stratégie de prospection doit être établie. Deux grandes stratégies peuvent être appliquées :

- Une stratégie centrée espèces : les prospections se concentrent sur des espèces ou des groupes d'espèces cibles, et ces espèces sont recherchées en prenant en compte leur(s) habitat(s) préférentiel(s) et les périodes de l'année où la probabilité de les détecter est la plus importante ;
- Une stratégie centrée secteurs : les prospections se concentrent sur des secteurs qui présentent un enjeu particulier pour la commune. Sur ces secteurs, les inventaires peuvent être le plus large possible.

Bien sûr ces stratégies peuvent être combinées sur un même territoire et des espèces cibles peuvent être recherchées sur des secteurs à enjeu.



De nombreux critères permettent d'orienter le choix d'une stratégie d'échantillonnage. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples :

Tableau 1 : Critères d'orientation pour choisir une stratégie d'échantillonnage

Stratégies	Critères de choix de la composante
Espèces	Espèces à enjeu de conservation (menace, protection)
	Espèces envahissantes (faune, flore)
	Groupes d'espèces d'intérêt naturaliste et/ou pédagogique : flore urbaine (programme Sauvages de ma rue par exemple),...
Secteur	Secteurs mal connus au niveau naturaliste : secteurs situés en-dehors des périmètres d'inventaire et de protection, secteurs sous-prospectés, peu de données disponibles dans les bases de données usuelles,...
	Secteurs présentant un enjeu de conservation et sur lequel des compléments de connaissances doivent être apportés : zones humides (dont les mares temporaires par exemple), boisements,...
	Secteurs présentant un intérêt particulier pour les communes : parcs et jardins communaux, jardins partagés, futures zones d'aménagement, zones de compensations écologiques, zones naturelles des PLU/PLUi, bois classés...
	Secteurs jouant un rôle dans la fonctionnalité écologique à l'échelle du territoire : trames écologiques (vertes, bleues, turquoises,...) comme par exemple le réseau de zones humides ou le réseau de haies.

Afin d'organiser les inventaires professionnels et participatifs, il est donc nécessaire de faire la synthèse des données disponibles relatives à la biodiversité sur les 8 communes de l'ABC Lagune.

Cette synthèse a été produite à l'aide de la méthode suivante :

- 1) Demande des données auprès du SINP (tous taxons confondus) ;
- 2) Etat des lieux des données existantes ;
- 3) Identification des secteurs :
 - a. Mal connus au niveau naturaliste ;
 - b. Présentant un enjeu de conservation et sur lequel des compléments de connaissance doivent être apportés ;
 - c. Jouant un rôle dans la fonctionnalité écologique à l'échelle du territoire
- 4) Identification des taxons.

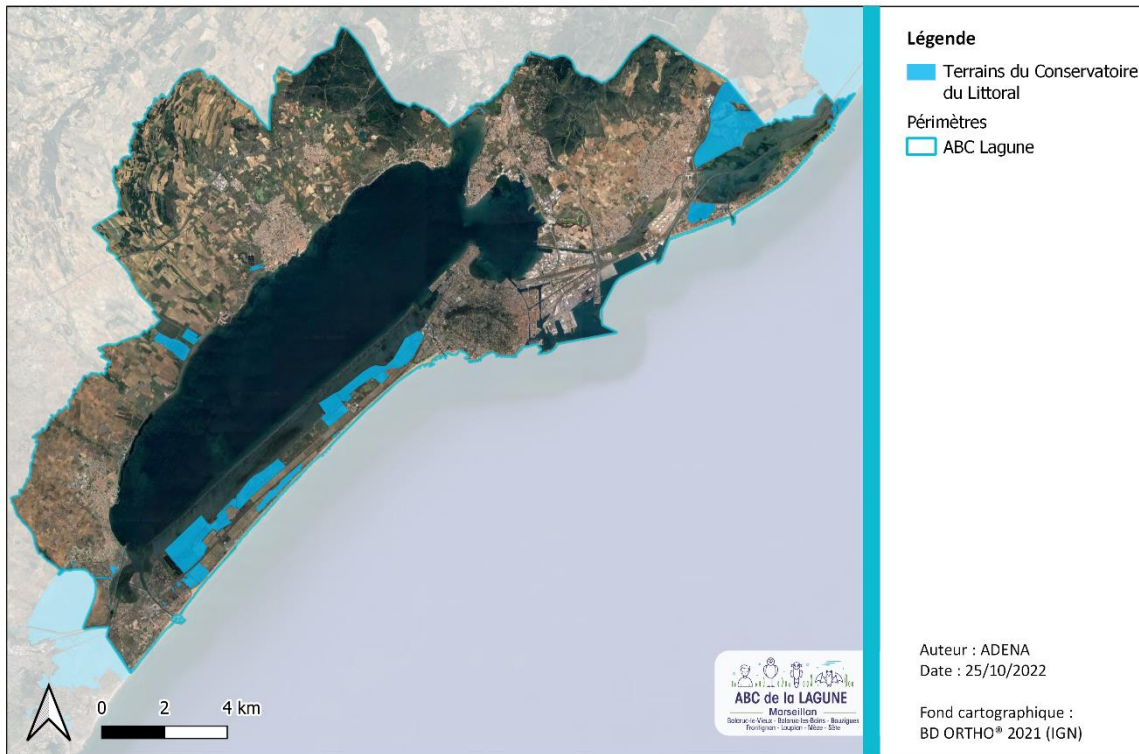


Zonage écologique	Zonage écologique	Marseilla n	Sète	Mèz e	Loupian	Bouzig ues	Balaruc -le- Vieux	Balaruc- les-Bains	Frontignan
Natura2000_ DH	Étang du Bagnas	x							
Natura2000_ DH	Corniche de Sète		x						
Natura2000_ DH	Étangs palavasiens								x
Natura2000_ DO	Étang de Thau et lido de Sète à Agde		x	x	x	x	x	x	x
Natura2000_ DO	Plaine de Villeveyrac- Montagnac				x				
Natura2000_ DO	Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol								x
RAMSAR	Etangs Palavasiens								x
RNN	Bagnas	x							
ZNIEFF	Complexe paludo- laguno-dunaire de Bagnas et de Thau	x	x	x	x	x	x	x	x
ZNIEFF	Étang de Thau	x	x	x	x	x	x	x	x
ZNIEFF	Causse d'Aumelas et Montagne de La Moure				x				
ZNIEFF	Plaine de Villeveyrac- Montagnac				x				
ZNIEFF	Montagne de la Gardirole						x	x	x
ZNIEFF	Salins du Castellans	x	x						
ZNIEFF	Lido de l'étang de Thau	x	x						
ZNIEFF	Marais de la crique de l'Angle						x		
ZNIEFF	Prés du Baugé	x							
ZNIEFF	Etangs du Grand et du Petit Bagnas	x							
ZNIEFF	Le Gourg de Maldormir	x							

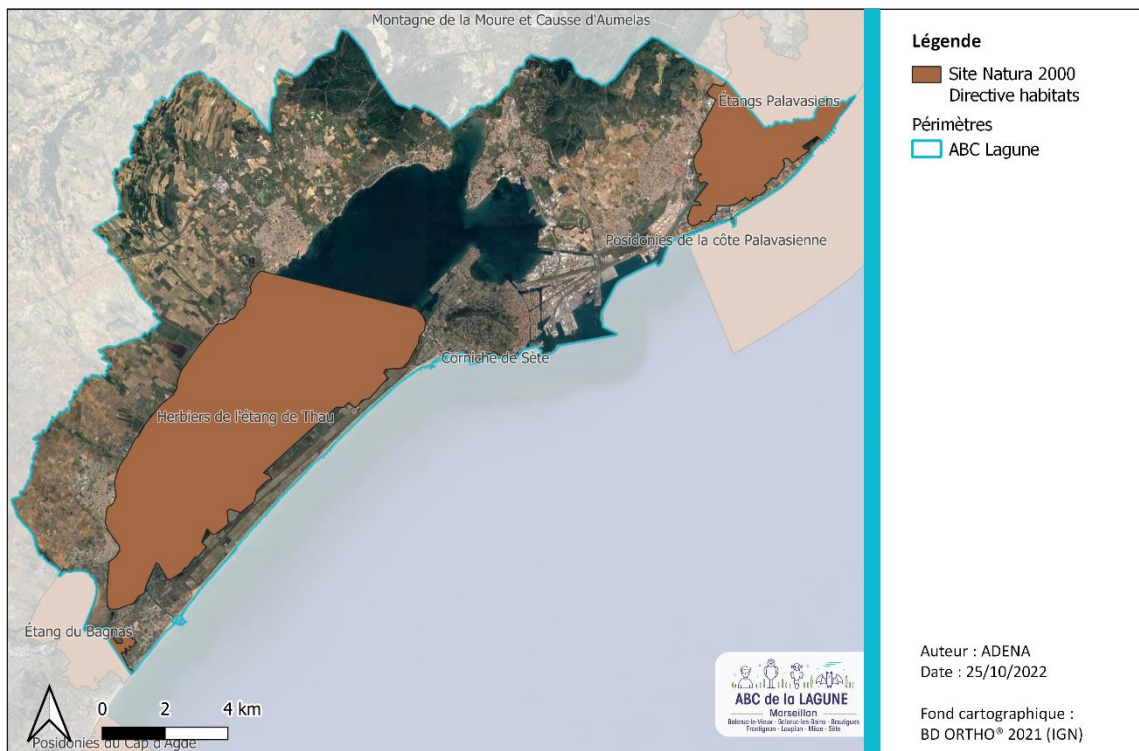


Zonage écologique	Zonage écologique	Marseilla n	Sète	Mèz e	Loupian	Bouzig ues	Balaruc -le- Vieux	Balaruc- les-Bains	Frontignan
ZNIEFF	Prés de Soupié	x							
ZNIEFF	Salins et bois de Villeroy		x						
ZNIEFF	Corniche de Sète		x						
ZNIEFF	Garrigues de la Gardirole								x
ZNIEFF	Lido et étang de Pierre-Blanche								x
ZNIEFF	Ilots de l'étang d'Ingril								x
ZNIEFF	Marais de la Grande Maire et Prés des Aresquiés								x
ZNIEFF	Complexe paludo- laguno-dunaire des étangs montpelliérains								x
ZNIEFF	Salins de Frontignan								x
ZNIEFF	Etang d'Ingril-sud								x

Carte 1 : Terrains du Conservatoire du Littoral sur le territoire de l'ABC Lagune

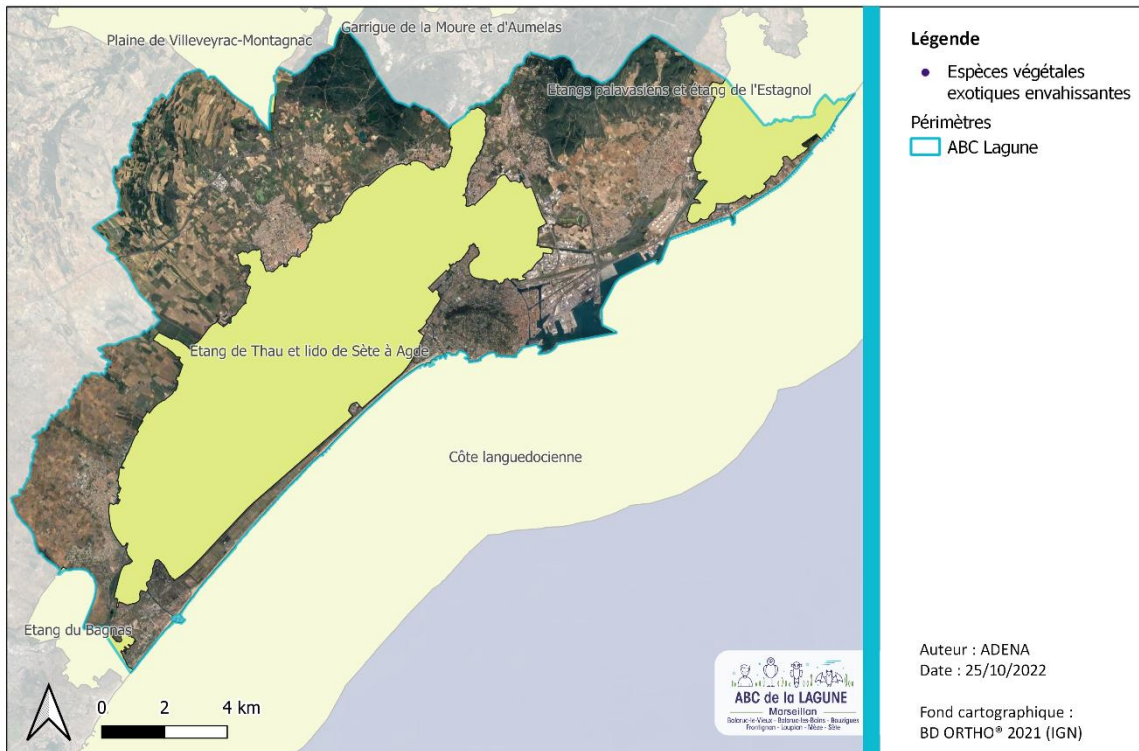


Carte 2 : Sites Natura 2000 - Directive habitats sur le territoire de l'ABC Lagune

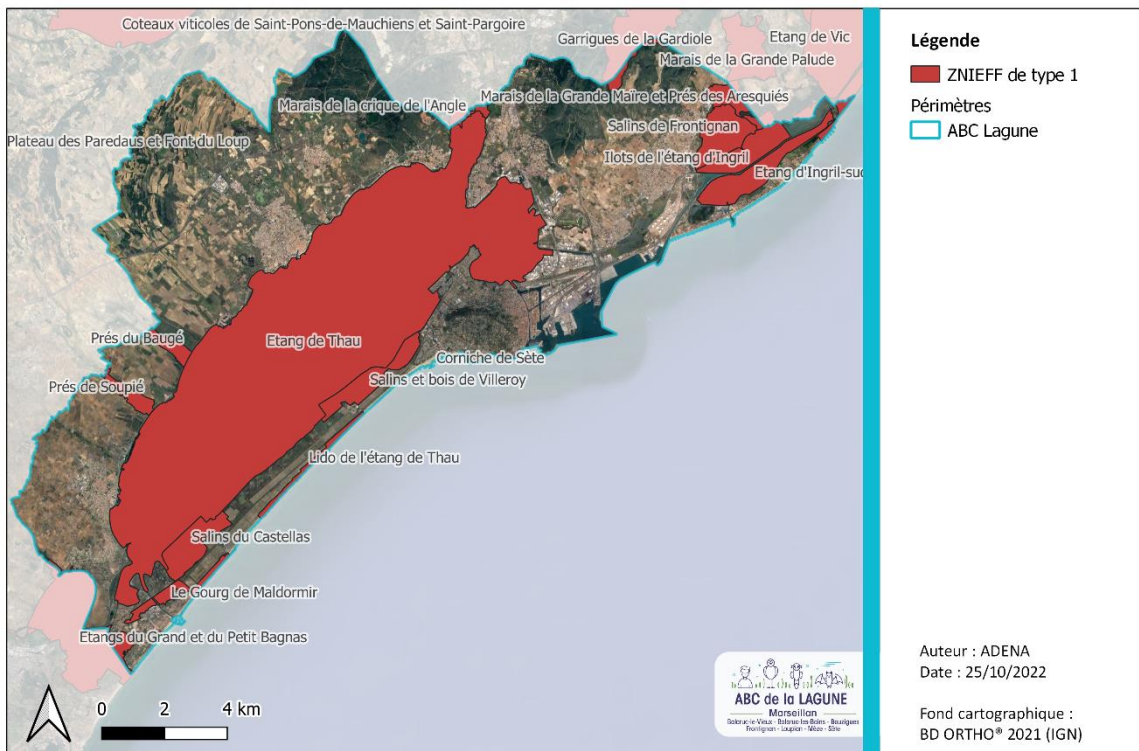




Carte 3 : Sites Natura 2000 - Directive Oiseaux sur le territoire de l'ABC Lagune

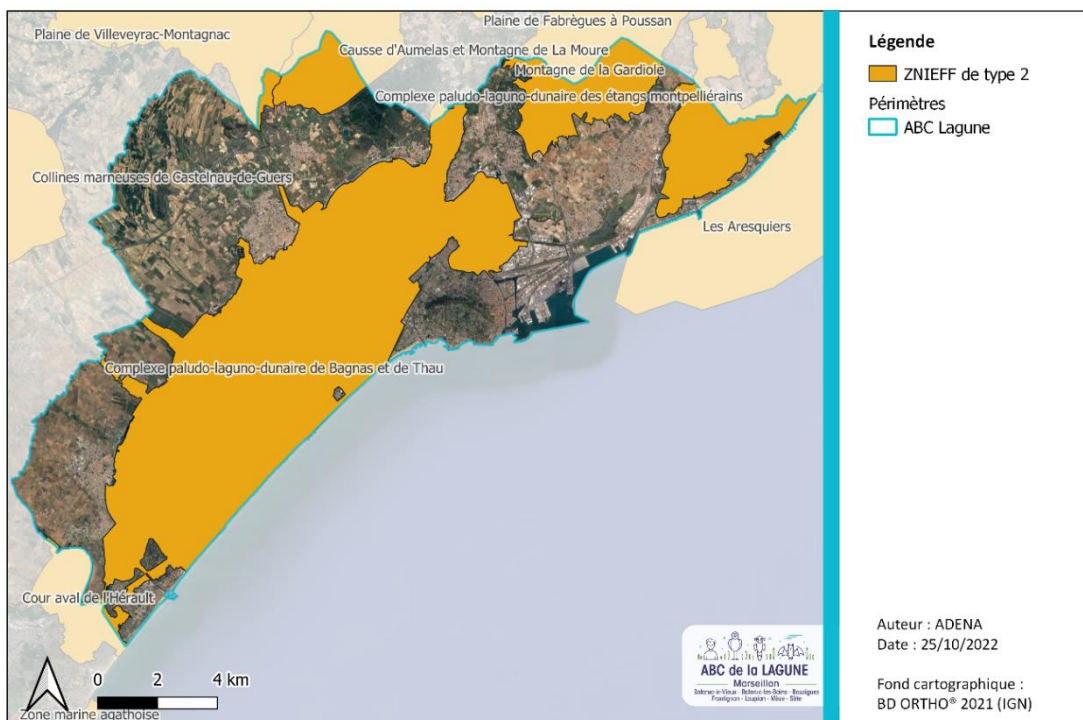


Carte 4 : Périmètres des ZNIEFF de type 1 sur le territoire de l'ABC Lagune





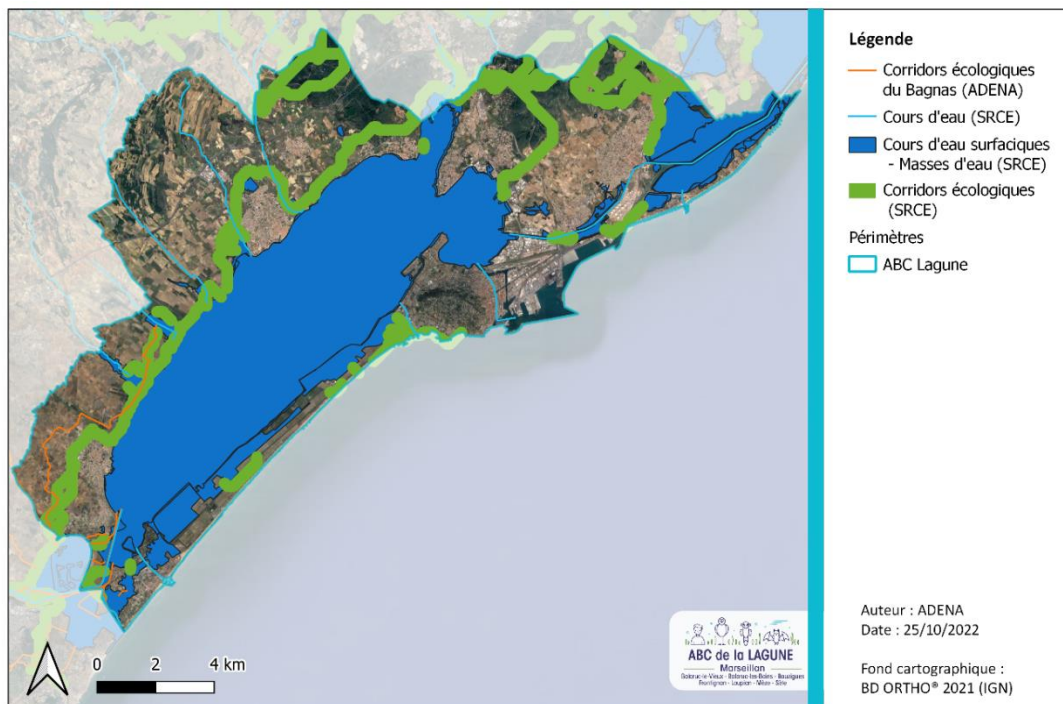
Carte 5 : Périmètres des ZNIEFF de type 2 sur le territoire de l'ABC Lagune



Les trames écologiques

Les éléments qui participent à la fonctionnalité écologique des territoires des ABC peuvent constituer des secteurs prioritaires de prospection. La carte 6 ci-dessous localise les principales composantes des trames écologiques sur les territoires couverts par les ABC.

Carte 6 : Trames écologiques (SRCE) sur le territoire de l'ABC Lagune





Les zones humides

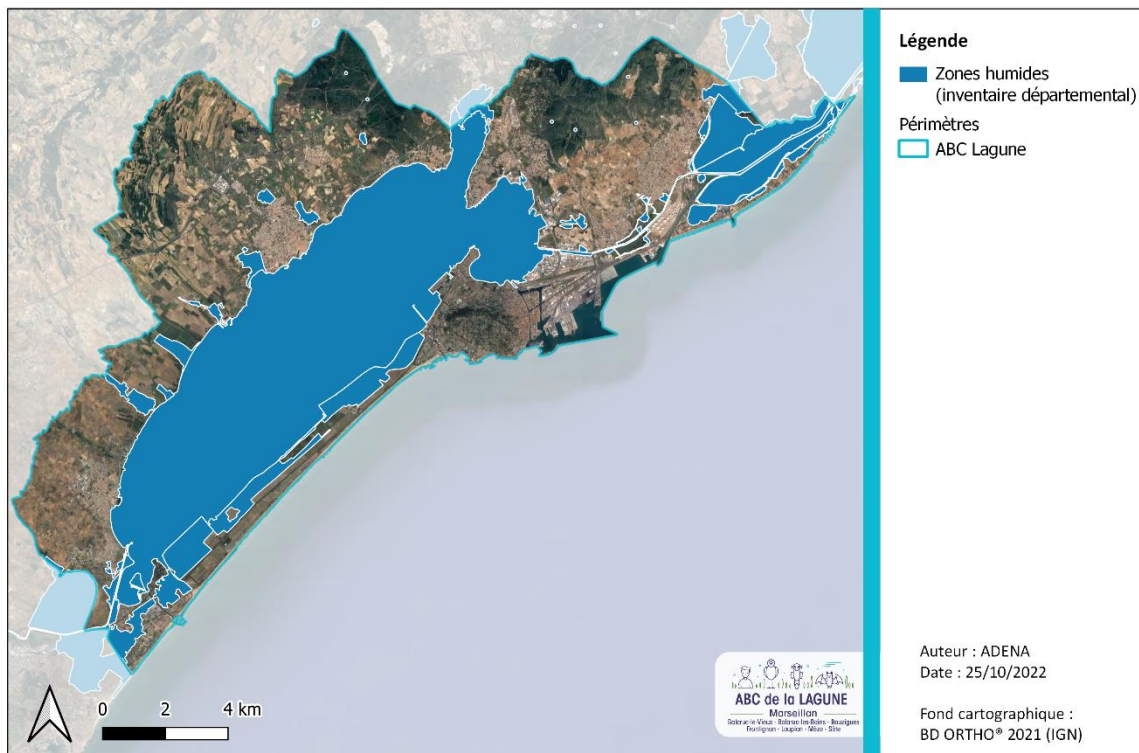
Les zones humides présentent de forts enjeux écologiques liés d'une part à la biodiversité qu'elles hébergent et d'autre part à leur rôle fonctionnel (réservoir d'eau, écrêteur de crues,...).

Ces zones humides peuvent donc constituer des secteurs prioritaires à prospector dans le cadre des inventaires de l'ABC.

De nombreuses mares et zones humides ont été ainsi identifiées sur le territoire de l'ABC Lagunes.

Les zones humides cartographiées dans le cadre de l'inventaire départemental des zones humides sont présentées sur la carte 7. Un travail est actuellement mené par le SMTB afin d'actualiser et caractériser les zones humides sur la bassin de Thau.

Carte 7 : Inventaire départemental des zones humides sur le territoire de l'ABC Lagune





Les espèces à enjeu

Différents critères permettent d'évaluer le niveau d'enjeu d'une espèce :

- statut de menace : inscription sur une liste rouge régionale (Odonates et Rhopalocères et Zygènes en Occitanie) ou nationale ;
- statut de protection : inscription sur une liste d'espèces protégées au niveau régional ou national ; inscription dans les annexes des directives oiseaux et habitats ;
- niveau d'enjeu régional : la région Occitanie s'est dotée d'une liste hiérarchisant l'enjeu des espèces animales à l'échelle de la région ;
- statut ZNIEFF.

Des listes préliminaires d'espèces à enjeu par ABC sont fournies dans la présente note. Ces listes se basent sur les données extraites du SINP. Afin de définir le niveau d'enjeu de ces espèces, des croisements ont été réalisés avec :

- pour la faune : la liste de hiérarchisation des enjeux faunistiques à l'échelle régionale ;
- pour la flore : le statut de protection (national et régional) des espèces végétales protégées.

Il ne s'agit que d'une analyse préliminaire qui peut être affinée avec les autres documents d'évaluation des enjeux :

- listes rouges régionales (Odonates et Rhopalocères et Zygènes en Occitanie) ;
- listes rouges nationales ;
- etc.

** A noter également que ces listes contiennent des données douteuses qu'il conviendra de trier avant la remise du rapport final *. Afin de visualiser les données disponibles et de localiser les enjeux, une première carte des données de faune et de flore à enjeux a été produite.*

Flore

Les données floristiques et faunistiques proviennent de l'extraction de la base de données du SINP de janvier 2022.

Seules les espèces observées depuis 1990 ont été prises en compte.

Ces données floristiques peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 1 093
- Nombre d'espèces à enjeu : 119
 - Nombre d'espèces protégées : 21
 - Nombre d'espèces menacées : 27
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 76



Les listes des espèces de flore à enjeu sont présentées dans les tableaux ci-après.

Milieux agricoles						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge	ZNIEFF	Enjeu
<i>Allium nigrum</i> L., 1762	Ail noir			VU	DC43	fort
<i>Geropogon hybridus</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Salsifis hybride			VU	DS	fort
<i>Medicago ciliaris</i> (L.) All., 1785	Luzerne ciliée			VU	DS	fort
<i>Nonea echioides</i> (L.) Roem. & Schult., 1819	Nonnée fausse vipérine			VU	DS	fort
<i>Nonea erecta</i> Bernh., 1800	Nonnée brune	NV1			DC43	fort
<i>Ononis mitissima</i> L., 1753	Bugrane sans épines		RV91	VU	DS	fort
<i>Phalaris brachystachys</i> Link, 1806	Alpiste à épi court			VU	DS	fort
<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf., 1799	Scolyme à grandes fleurs			VU	DC43	fort
<i>Visnaga daucoides</i> Gaertn., 1788	Ammi visnaga			NT	DC43	modéré
<i>Adonis annua</i> L., 1753	Goutte de sang				DC43	faible
<i>Aristolochia paucinervis</i> Pomel, 1874	Aristolochie à nervures peu nombreuses			LC	DS	faible
<i>Centaurea benedicta</i> (L.) L., 1763	Cnicaut béni				DC43	faible
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes				DC43	faible
<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de léduum				DS	faible
<i>Ononis pubescens</i> L., 1771	Bugrane pubescent				DS	faible
<i>Phalaris coerulescens</i> Desf., 1798	Alpiste bleuâtre				DS	faible
<i>Ruppia maritima</i> L., 1753	Ruppie maritime				DS	faible
<i>Scolymus maculatus</i> L., 1753	Scolyme maculé			LC	DC43	faible
<i>Sison segetum</i> L., 1753	Berle des blés				DS	faible
<i>Spergula tangerina</i> (P.Monnier) G.Lopez, 2010	Spergulaire de Tanger				DS	faible
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd., 1808	Fer à cheval cilié				R	très faible
<i>Limonium echioides</i> (L.) Mill., 1768	Statice fausse vipérine				R	très faible
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes				R	très faible



Mosaique de pelouses et garrigues						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge	ZNIEFF	Enjeu
<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	Ail petit Moly	NV1			DS	fort
<i>Bupleurum semicompositum</i> L., 1756	Buplèvre glauque		RV91		DS	fort
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaitae	NV1			R	fort
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	NV1		LC	NA	fort
<i>Ononis mitissima</i> L., 1753	Bugrane sans épines		RV91	VU	DS	fort
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Buffonie à petites feuilles			NT	DS	modéré
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Sainfoin bas			VU	DS	fort
<i>Hedysarum spinosissimum</i> L., 1753	Sainfoin épineux				DS	faible
<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de léduum				DS	faible
<i>Phelipanche rosmarina</i> (Beck) Banfi, Galasso & Soldano, 2005	Orobanche du Romarin				DS	faible
<i>Scolymus maculatus</i> L., 1753	Scolyme maculé			LC	DC43	faible
<i>Stipa capillata</i> L., 1762	Plumet chevelue				DS	faible
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>clapae</i> S.Puech, 1971	Germandrée de la Clape			DD	DS	faible
<i>Thymelaea passerina</i> subsp. <i>pubescens</i> (Guss.) Meikle, 1985	Passerine				DS	faible
<i>Velezia rigida</i> L., 1753	Vélézia raide				DS	faible
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd., 1808	Fer à cheval cilié				R	très faible
<i>Medicago suffruticosa</i> subsp. <i>leiocarpa</i> (Benth.) Urb., 1873	Luzerne sous-ligneuse			LC	R	très faible
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes				R	très faible
<i>Orobanche grenieri</i> F.W.Schultz, 1846	Orobanche de Grenier				R	très faible
<i>Romulea ramiflora</i> Ten., 1827	Romulée ramifiée				R	très faible



Zones humides						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge	ZNIEFF	Enjeu
Anacamptis palustris (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis des marais			VU		fort
Bellevalia romana (L.) Rchb., 1830	Bellevalia de Rome	NV1		NT	DS	fort
Cressa cretica L., 1753	Cresse de Crête		RV91	LC	DS	fort
Lythrum tribracteatum Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées	NV1		LC	DS	fort
Alopecurus bulbosus Gouan, 1762	Vulpin bulbeux				DS	faible
Artemisia caerulea subsp. gallica (Willd.) K.Perss., 1974	Armoise bleuâtre de France				DS	faible
Carex hispida Willd., 1801	Laiche hérissée				DS	faible
Crypsis aculeata (L.) Aiton, 1789	Crypside piquant				DS	faible
Elytrigia scirpea (C.Presl) Holub, 1973	Chiendent à feuilles de Scirpe				DS	faible
Oxybasis chenopodioides (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à feuilles grasses				DS	faible
Phalaris coerulescens Desf., 1798	Alpiste bleuâtre				DS	faible
Spergula tangerina (P.Monnier) G.Lopez, 2010	Spergulaire de Tanger				DS	faible
Sphenopus divaricatus (Gouan) Rchb., 1830	Sphénope				DS	faible
Spirobassia hirsuta (L.) Freitag & G.Kadereit, 2011	Bassia hirsute				DS	faible
Atriplex tatarica L., 1753	Arroche de Tartarie				R	très faible
Eleocharis uniglumis (Link) Schult., 1824	Scirpe à une écaille				R	très faible
Juncus striatus Schousb. ex E.Mey., 1822	Jonc strié				R	très faible
Limonium virgatum (Willd.) Fourr., 1869	Statice raide				R	très faible
Phalaris minor Retz., 1783	Alpiste mineur				R	très faible
Potamogeton coloratus Hornem., 1813	Potamot des tourbières alcalines				R	très faible
Suaeda splendens (Pourr.) Gren. & Godr., 1855	Suaeda splendente				R	très faible



Carte 8 : Enjeux floristiques sur le territoire de l'ABC Lagune



Faune

Les données faunistiques proviennent de l'extraction de la base de données du SINP de janvier 2022.

Seules les espèces observées depuis 1990 ont été prises en compte.

Ces données faunistiques peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 701
- Nombre d'espèces à enjeu : 77 (Modéré à très fort)
 - Mammifères : 12 (dont 10 Chiroptères)
 - Reptiles : 5
 - Amphibiens : 1 (Pélodyte ponctué)
 - Avifaune : 46
 - Invertébrés : 14 (dont 10 Odonates)

Les listes des espèces de faune à enjeu sont présentées dans les tableaux ci-après.



Avifaune

Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pn a	znief f	hie
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	LC	DD-p NA-h NT	EN hNE	0	DC 36	MODE
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mesange à longue queue	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	LC	LC	DD	0		NH
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	NT	DD-h NA-p VU	VU	0		MODE
<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)	Martinet pale	LC	LC	LC	0		MODE
<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	LC	LC-h NT	hV6 VU	0	DC 36	MODE
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	VU	LC-h NA-p VU	EN	0		MODE
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Heron garde-boeufs	LC	LC NA-h	LC	0	DC 8	MODE
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicneme criard	LC	LC NA-h NA-p	hR8 LC	0	DC 23	MODE
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	LC	NT	LC	0		FAIB
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	LC	NA-h NA-p VU	NT	0		
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaete Jean-le-Blanc	LC	LC NA-p	LC	0	DC 5	MODE
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	LC	NA-h NA-p NT	hR8 VU	0		MODE
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	NT	LC NA-h NA-p	EN hS12	0		MODE
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	LC	LC NA-h	LC	0		NH
<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours	LC	LC NA-h	LC	0		FAIB
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mesange bleue	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
<i>Cygnus atratus</i> (Latham, 1790)	Cygne noir			NA	0		INTR
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenetre	LC	DD-p NT	LC	0		FAIB
<i>Emberiza cirulus</i> Linnaeus, 1758	Bruant zizi	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB



Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pn a	znief f	hie
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crecerelle	LC	NA-h NT	NA-p LC	0		FAIB
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	LC	DD-p	VU EN	0		MODE
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	LC	LC NA-p	NA-h LC	0		FAIB
Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	NT	LC NA-p	NA-h LC	0	DC 17	FAIB
Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppe	LC	LC	LC	0		MODE
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botte	LC	NA-h	NT hV7	0	DC 36	FORT
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	LC	LC	LC	0	DC 12	MODE
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	LC	DD-p	NT LC LC-h	0		MODE
Larus fuscus Linnaeus, 1758	Goeland brun	LC	NA-p	NA hR8	0		NA
Larus michahellis Naumann, 1840	Goeland leucophee	LC	LC NA-p	NA-h LC	0		FAIB
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte melodieuse		NA-h VU	NA-p NT	0		
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	LC	LC NA-h	LC	0		FAIB
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomele	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	NT	NA-p VU-h	VU EN hR8	1	R	FORT
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	LC	DD NT	DD-p LC	0		MODE
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	LC	DD-p	NT NT	0		MODE
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	LC	EN	NT	0		MODE
Petronia petronia (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	LC	LC	LC	0		FAIB
Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	LC	LC	NA	0		INTR



Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pn a	znief f	hie
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot veloce		LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB
Plegadis falcinellus (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle	LC	NT	VU	0	DS	FORT
Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier dore	LC	LC-h	hR8	0		
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppe	LC	NA-h NA-p NT	LC	0		MODE
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier patre				0		FAIB
Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'ete	LC	NT-p VU DD-h LC NA-p	DD	0		NA
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes			VU	0		
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	LC NA-p	LC	0		NH
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	LC	LC NA-h	LC	0		FAIB
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tete noire	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB
Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	LC	DD-p LC	LC	0		FAIB
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grebe castagneux	LC	LC NA-h	h114 LC	0		MODE
Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc	LC	LC	VU	0		MODE
Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	LC	LC LC-h	LC	0		MODE
	Outarde		CR EN LC	hR8		DC	
Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)	canepetiere	VU	NA-h	NT	1	20	FORT
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Chouette effraie	LC	LC	EN	0		MODE
				hV7			
Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciee	LC	LC NA-h	LC	0	R	MODE



Mosaïque de pelouses et garrigues										
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Irm	Ire	Ir	Irr	pn a	zn ie ff	hie		
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	LC	LC	LC NA-h NA-p	hV6 NT	0	DC 36	MODE		
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendre	LC	LC	NA-p NT	EN	0	R	FORT		
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	LC	LC	VU	LC	0		MODE		
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	LC	LC	LC	NT	0	R	MODE		
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	LC	LC	LC LC-h NA-p	LC	0		NH		
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chenes	LC	LC	LC NA-h	LC	0		NH		
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolais polyglotte	LC	LC	LC NA-p	LC	0		FAIB		
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grieche meridionale			EN	EN hLR15	1	DC 11	TRFO		
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	LC	LC	LC NA-p	LC	0		MODE		
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mesange charbonniere	LC	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB		
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	LC	LC	NA-p VU	LC	0		MODE		
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette melanocephale	LC	LC	NT	LC	0		MODE		
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	NT	NT	EN	VU	0		FORT		



Zone humide							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pna	znieff	znieff
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	VU	NA-h VU	NT	0		MODE
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert	LC	LC LC-h NA-p	DD	0		NH
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	LC	DD-p NT	LC	0		FAIB
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Heron cendre	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		FAIB
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret elegant	LC	NA-h NA-p VU	VU	0		FAIB
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	LC	LC-h NA-p NT	LC	0		MODE
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	LC	NA-p NT	NT	0	DC26	MODE
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	Cygne tubercule	LC	LC NA-h	NA	0		INTR
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	LC	LC NA-h	LC	0	DC10	MODE
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	LC	LC	LC	0		FAIB
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		NH
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guepier d'Europe	LC	LC NA-p	NT	0	R	MODE
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	LC	LC NA-h	LC	0		FAIB
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	LC	DD-p LC	NT	0		FAIB
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique		LC NA-p	LC	0		FAIB
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	LC	LC LC-h NA-p	NA	0		NA
<i>Phoenicopterus roseus</i> Pallas, 1811	Flamant rose	LC	NA-h VU	hL9 NT	0	DC25	MODE
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	LC	LC	0		NH
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	LC	LC LC-h NA-p	LC	0		NH
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	LC	LC NA-h NA-p	LC	0		NH



Mammifères

Chiroptères

Milieux agricoles						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	pna	znieff	hie
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	LC	LC	1		MODE
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	LC	NT	1	DC1	MODE
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	LC	LC	1		MODE
Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	1	R	FAIB
Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	LC	NT	1	R	MODE
Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	LC	LC	1	R	MODE
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	LC	LC	1	R	MODE
Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	NT	VU	1	DS	TRFO
Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	LC	LC	1	DC1	FORT
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	LC	LC	1		MODE

Autres mammifères

Milieux agricoles						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	pna	znieff	hie
Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	LC	LC	0		NH
Talpa europaea Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	LC	LC	0		NH
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	LC	LC	0		NH
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	NT	0		MODE
Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	LC	LC	0		FAIB
Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)	Lérot	NT	LC	0		FAIB



Chiroptères

Mosaïque de pelouses et garrigues						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lr e	pn lr a	znief f	hie	
			N			
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	LC	T	1	DC1	MODE
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	LC	LC	1		MODE
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	1	R	FAIB
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius		N			
		LC	T	1	R	MODE
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	LC	LC	1	R	MODE
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe		N T			
		T	T	1	DC3	MODE
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	LC	LC	1		MODE

Autres mammifères

Mosaïque de pelouses et garrigues						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lr e	pn lr a	znief f	hie	
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	LC	LC	0		NH
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	LC	LC	0		NH
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC	LC	0		FAIB
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	NT	0		MODE

Zone humide						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lr e	pn lr a	znief f	hie	
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	NT	NT	0		MODE
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	LC	LC	0		FAIB



Reptiles et Amphibiens

Milieux agricoles						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lre	lr	pn a	znief ff	hie
			L			
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué (Le)	LC	C	0		FAIB
			L			
<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Rainette méridionale (La)	LC	C	0		FAIB
			L			
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (Le)	LC	C	0		FAIB
			L			
<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Lézard catalan (Le)	LC	C	0		MODE
			V			
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	NT	U	1	DS	TRFO
			L			
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	LC	C	0		FAIB
			L			
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	LC	C	0		MODE
			N			
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le)	LC	T	0	DS	FORT

Zone humide						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lr e	lr	pn a	znief f	hie
			N			
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (Le)	LC	LC	0		FAIB
			V			
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	T	U	1	DS	TRFO
			L			
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	LC	LC	0		FAIB
<i>Psammmodromus algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Psammodrome algire (Le)		LC	0	R	MOD E
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	LC	LC	0		MOD E
<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	LC	LC	0		FAIB
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)	LC	LC	0		FAIB



Invertébrés

Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lre	lr	lrr	pn a	zn ie ff	hie
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points					0	
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	drap mortuaire (le)					0	
<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille striée (L')					0	
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L')	NT	LC	LC		0	
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	LC	LC	LC		0	
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	LC	LC	LC		0	
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le)	LC	LC	LC		0	
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	Brun du pèlargonium (Le)	NA	NA	NA		0	
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	LC	LC	LC		0	
<i>Satyrrium esculi</i> (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La)	LC	LC	LC		0	
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	LC	LC	LC		0	
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil (La)					0	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	LC	LC	LC		0	
<i>Melanargia lachesis</i> (Hübner, 1790)	Echiquier ibérique (L')	LC	LC	LC		0	



Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lre	lr	lrr	pn a	zn ie ff	hie
<i>Pyronia cecilia</i> (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Pyronia bathseba</i> (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L')	LC	LC	LC	0		
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	LC	LC	LC	0		
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Coenonympha dorus</i> (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La)	LC	LC	LC	0	DS	MOD E
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Pieris</i> Schrank, 1801					0		
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La)	LC	LC	LC	0		
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	LC	LC	LC	0		
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La)			LC	0		



Milieux agricoles		lre	lr	lrr	pn a	zn ie ff	hie
Nom scientifique	Nom vernaculaire						
Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse				0		
Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte-selle (L')	LC		NA	0		
Aeshna mixta Latreille, 1805	Aeschne mixte	LC	LC	LC	0		
Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	LC	LC	LC	0		
Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	LC	LC	LC	0		
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	LC	LC	0		
Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)	LC	LC	LC	0	R	
Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	LC	LC	LC	0		
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	LC	LC	LC	0		
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	LC	LC	LC	0		
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	LC	LC	LC	0		
Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	LC	LC	LC	0		
Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	LC			0		
Sphingonotus caeruleus (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	LC			0		
Dociostaurus jagoi Soltani, 1978		LC			0		
Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise	LC			0		
Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu	LC			0		
Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940		LC			0		
Chorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste				0		
Locusta cinerascens (Fabricius, 1781)	Criquet cendré				0	DS	
Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	LC			0		
Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	LC			0		
Platycleis falx (Fabricius, 1775)	Decticelle à serpe	VU			0		
Pholidoptera femorata (Fieber, 1853)	Decticelle des roselières	LC			0		



Milieux agricoles							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	lre	lr	lrr	pn a	zn ff	hie
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	LC			0		



Mosaïque de pelouses et garrigues								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pn a	zn ie ff	hie	
<i>Branchipus</i> Schaeffer, 1766					0			
<i>Lampyrus noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)	Ver luisant				0			
<i>Cicadatra atra</i> (Olivier, 1790)	Cigale noire (Ia)				0			
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis				0			
<i>Minucia lunaris</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lunaire (La)				0			
<i>Cymbalophora pudica</i> (Esper, 1785)	Ecaille tesselée (L')				0			
<i>Sloperia proto</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie de l'Herbe- avent (L')	LC	LC	NT	0			
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	LC	LC	LC	0			
<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	LC	LC	LC	0			
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Glaucopsyche melanops</i> (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')	LC	LC	LC	0			
<i>Satyrium esculi</i> (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Luperina testacea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lupérine testacée (La)				0			
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Pyronia cecilia</i> (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Hipparchia fidia</i> (Linnaeus, 1767)	Chevron blanc (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L')	LC	LC	LC	0			
<i>Pyronia bathseba</i> (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané (Le)	LC	LC	LC	0			
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	LC	LC	LC	0			
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	NT	LC	LC	0			



Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le)	LC	LC	LC	0		
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	LC	LC	LC	0		
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	LC	LC	LC	0		
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	LC	LC	LC	0		
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	LC	LC	LC	0		
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	LC	LC	LC	0		
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	LC	LC	LC	0		
Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La)	LC	LC	LC	0		
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La)	LC	LC	LC	0		
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	LC	LC	LC	0		
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	LC	LC	LC	0		
Dioryctria mendacella (Staudinger, 1859)					0		
Denticera divisella (Duponchel, 1842)					0		
Saturnia pavonia (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit (Le)				0		
Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)	Zygène de l'Esparcette (La)	I	NT	0	R	MODE	
Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée				0		
Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune				0		
Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse				0		
Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré				0		
Sphingonotus caeruleus (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	LC			0		
Calliptamus Audinet-Serville, 1831					0		
Acrididae MacLeay, 1821					0		
Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	LC			0		
Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	OEdipode automnale	LC			0		
Oedipoda germanica (Latreille, 1804)	OEdipode rouge	LC			0		
Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	LC			0		
Oedaleus decorus (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	LC			0		
Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940		LC			0		
Euchorthippus Tarbinsky, 1925					0		
Locusta cinerascens (Fabricius, 1781)	Criquet cendré				0	DS	
Omocestus raymondi (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues	LC			0		
Myrmecophilus Berthold, 1827					0		
Saga pedo (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée	LC	I		0	DS	MODE
Pholidoptera femorata (Fieber, 1853)	Decticelle des roselières	LC			0		



Platycleis intermedia (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle intermédiaire	LC	0
Platycleis Fieber, 1853			0
Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéoptère méridional	LC	0
Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéoptère liliacé	LC	0
Tettigoniidae Krauss, 1902			0
Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	LC	0
Orthoptera Latreille, 1810	Criquets		0
Scolopendra cingulata Latreille, 1789			0
Granopupa granum (Draparnaud, 1801)	Maillot grain	LC	0
Granaria variabilis (Draparnaud, 1801)	Maillot variable	DD	0
Jaminia quadridens quadridens (O.F. Müller, 1774)	Bulime inverse		0
Massylaea vermiculata (O. F. Müller, 1774)		LC	0
Pseudotachea splendida (Draparnaud, 1801)	Hélice splendide	LC	0
Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	LC	0
Zonites algirus (Linnaeus, 1758)	Escargot peson		0

Zone humide								
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ire	Ir	Irr	pna	znieff	hie	
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La)	LC	LC V	LC	0	DS	MODE	
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	LC	LC	LC	0			



Carte 9 : Enjeux faunistiques



Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'une des principales causes du déclin de la biodiversité au niveau mondial. Parmi elles, les espèces végétales exotiques envahissantes sont particulièrement concernées. Ces espèces entrent en effet en concurrence avec les espèces autochtones et peuvent ainsi menacer des espèces à forte valeur patrimoniale. Plus largement, la prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes conduit généralement à une diminution de la diversité végétale du fait de leur caractère très compétitif conduisant à l'élimination des espèces les moins compétitives. Cette modification de la composition de la végétation peut perturber en profondeur le fonctionnement des écosystèmes et impacter ainsi la diversité faunistique associée.

L'ADENA, la SAM, la CAHM et le SMBT sont réunis autour d'un projet visant à améliorer la connaissance et la gestion des espèces végétales exotiques envahissantes sur les cours d'eau et les zones humides du bassin versant de l'étang de Thau.

Dans le cadre de ce projet, des données sur les espèces végétales exotiques envahissantes ont été acquises à travers :

- une extraction de la base de données SILENE (administrée par le Conservatoire botanique national méditerranéen) ;
- un stage de Master 2 sur la cartographie des EVEE sur le site du Bagnas ;

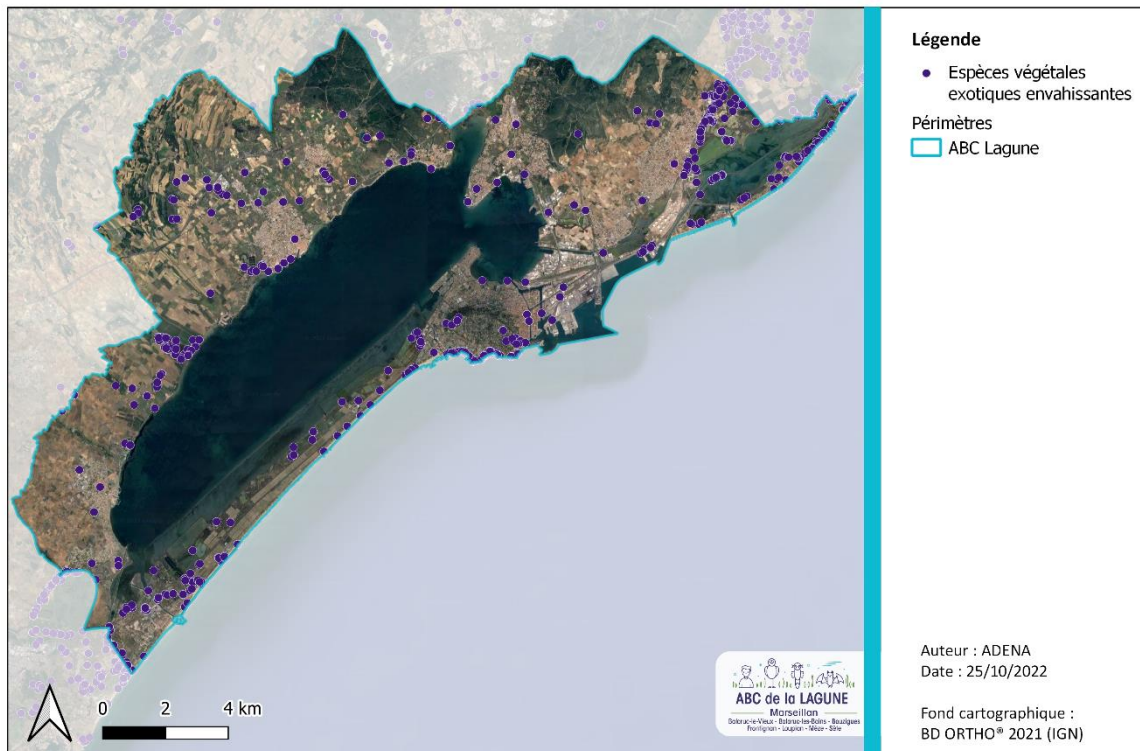


- un stage de Master 2 sur la cartographie des EVEC sur des sites choisis du territoire de SAM (Crique de l'Angle, Lido, La Vene, Près de Soupié).

La carte 10 localise les EVEC sur le territoire d'étude.

Au printemps 2022, des relevés complémentaires ont été réalisés sur de nouveaux secteurs. Les données existantes et à venir alimentent les inventaires naturalistes des ABC.

Carte 10 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes





c) Perspectives

A l'aide de l'analyse de l'existant, il est possible d'identifier des zones de prospection prioritaires.

La priorisation de ces zones est basée sur différents critères :

- secteurs mal connus au niveau naturaliste ;
- secteurs présentant un enjeu de conservation et sur lequel des compléments de connaissances doivent être apportés ;
- secteurs jouant un rôle dans la fonctionnalité écologique à l'échelle du territoire.

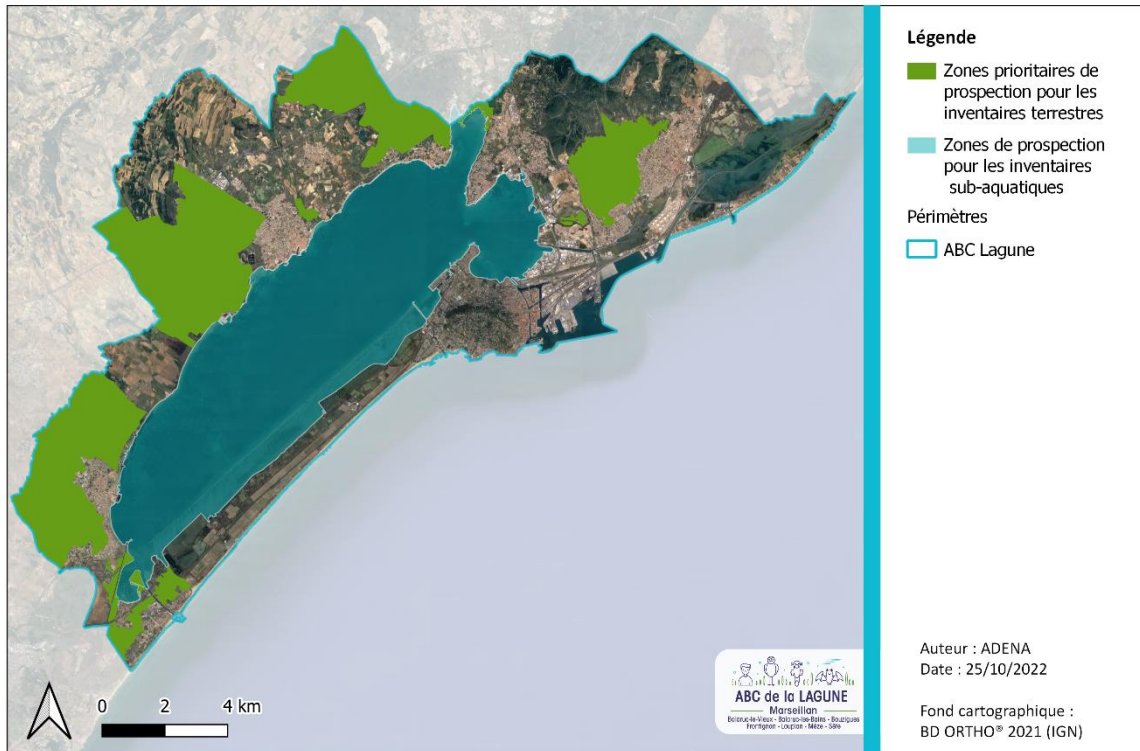
Trois zones de prospection prioritaires ont ainsi été identifiées sur les milieux terrestres :

- les zones humides de l'inventaire départemental présentant un défaut de connaissances naturalistes (peu ou pas de données SINP).
- les milieux agricoles sous prospectées et traversés par des corridors du SRCE. Au sein de ces milieux agricoles, les inventaires se concentreront sur les habitats présentant un intérêt en terme de fonctionnalité écologique, à savoir :
 - les friches et les zones interstitielles (Outardes,...)
 - les zones humides (mares,...)
- les mosaïques de pelouses/garrigues au nord-est du périmètre de l'ABC lagunes (Nord de Bouzigues). Ces garrigues sont incluses dans des corridors de la TVB. Elles peuvent potentiellement héberger de nombreuses espèces à enjeu mais elles restent à ce jour sous prospectées. Au sein de ces garrigues les inventaires se concentreront sur les habitats présentant un intérêt en terme de fonctionnalité écologique, à savoir :
 - les pelouses ;
 - les mares et autres point d'eau.

Ces zones de prospection prioritaires sont présentées sur la carte ci-dessous.



Carte 11 : Zones prioritaires de prospection pour les inventaires terrestres



Les surfaces entières de ces zones prioritaires étant conséquentes, elle ne pourront être couvertes entièrement dans le cadre des inventaires professionnels. Il s'agira de prioriser une fois sur place sur les secteurs présentant le plus d'intérêts pour les espèces/groupes taxonomiques ciblés. Notons également que cette priorisation se fera au regard de l'accessibilité de certaines parcelles et dans le respect des indications de propriétés privées qui ne peuvent être franchies.

Sur ces zones de prospection prioritaires, les objectifs des inventaires faunistiques sont :

- améliorer les connaissances sur la distribution des espèces à enjeu à l'échelle du territoire de l'ABC en prospectant les zones prioritaires précédemment décrites (zones humides, milieux agricoles et mosaïque de garrigues et de pelouses) ;
- améliorer les connaissances sur la fonctionnalité des friches et des structures linéaires sur les zones agricoles prioritaires (Chiroptères) ;
- évaluer l'enjeu faunistique de ces zones de prospection prioritaires ;



Pour les espèces à enjeux retenues, les méthodes d'inventaires s'inscriront dans les programmes supra en cours, lorsque ils existent (PNA, recensement annuel , ...).

Les principales espèces à enjeux présentes et potentiellement présentes dans les zones de prospection prioritaires sont listées dans les tableaux ci-après (pg13-21).

Les prospections de terrain pour les inventaires avifaunistiques en période de reproduction concerneront les espèces à enjeux suivantes :

- Pie-grièche méridionale ;
- Outarde canepetière ;
- Rollier d'Europe ;
- Œdicnème criard ;
- Hibou Grand-Duc.

Concernant les amphibiens et les odonates, des sorties seront programmées sur les zones humides prioritaires, les mares connues des secteurs agricoles ou de garrigues ainsi que sur les mares identifiées dans le cadre des inventaires participatifs. En plus des Odonates, la liste des invertébrés présents ou potentiellement présents sur les zones prioritaires met en avant deux autres espèces à enjeux. Ainsi, des recherches aléatoires au cours des prospections de terrain sur les secteurs de garrigue permettront également de rechercher le Dectique à front blanc et l'Arcyptère languedocienne.

Au vu des zones identifiées et des enjeux concernant les Chiroptères, des inventaires professionnels seront organisés sur les secteurs agricoles prioritaires afin d'identifier quelles espèces exploitent ces secteurs et dans quel but. Ces inventaires apporteront une expertise critique quant à la fonctionnalité des friches et des structures linéaires dans ces secteurs.

Au cours des prospections de terrain, une attention particulière sera portée aux reptiles. Cette recherche aléatoire combiné aux autres prospection concernera plus particulièrement le Lézard ocellé, le Psammodrome d'Edwards et le Psammodrome algire.

Concernant la flore, nous n'avons pas ciblé d'espèces cibles, il s'agira de réaliser des inventaires exhaustifs, préférentiellement sur les des zones potentiellement favorables aux espèces à enjeux sur les zones identifiées. Ces inventaires exhaustifs de la flore permettront de répondre à deux objectifs :

- Améliorer les connaissances sur la distribution des espèces à enjeu à l'échelle du territoire de l'ABC en prospectant les secteurs identifiés (Zones humides, Milieux agricoles, Mosaïques de pelouses/garrigues, et les Milieux lagunaires) ;



- Evaluer l'enjeu floristique de ces zones de prospection prioritaires.

II. Inventaires professionnels

1. Milieu lagunaire

Compte tenu de l'ampleur de la tâche et des contraintes limitant les possibilités d'observations scientifiques en plongée exposées plus haut (§ I.1), nous avons fait le choix d'une approche combinée associant l'intervention d'experts et la participation de plongeurs amateurs, spécialement formés et encadrés pour garantir le sérieux et la validité de leurs observations.

Nous avons ainsi commencé les sessions de formation dès l'été 2021, co-conçu tous les tutoriels nécessaires puis mis en place un dispositif de planning partagé pour le printemps 2022, et accompagné les plongeurs bénévoles tout au long de la saison (printemps-automne 2022).

d) Protocoles des inventaires

Le protocole Hippo-THAU 2022 vise à réaliser un recensement qui constitue un instantané représentatif de la population d'hippocampes (et des autres espèces retenues) dans l'étang de Thau. Le processus doit donc être rigoureusement organisé dans l'espace et dans le temps : réparti sur l'ensemble de la lagune, réalisé en totalité sur une année, et équilibré entre saisons.

• Recensement Hippo-THAU 2022 : sectorisation de la lagune

L'objectif du protocole de recensement Hippo-THAU 2022 est de répartir équitablement les plongées de recensement visuel dans l'ensemble de l'étang de Thau, d'une manière qui permette des extrapolations afin d'estimer la population globale des hippocampes (ou autres taxons recensés) de la lagune. 35 secteurs représentatifs, répartis dans l'ensemble de la lagune, ont ainsi été retenus (Fig. 3).

• Recensement Hippo-THAU 2022 : plan d'échantillonnage temporel

Pour représenter correctement la diversité et la variabilité locale, 4 plongées au moins doivent être réalisées au cours de l'année (dans la période d'activité des hippocampes : avril à octobre) dans chacun de ces secteurs. Deux de ces plongées sont à réaliser entre printemps et début d'été et les deux autres en fin d'été-automne, soit avant et après le pic d'arrivée des jeunes hippocampes de l'année sur le fond (milieu d'été), qui peut être un facteur majeur de variabilité des effectifs.



Hippo-THAU 2022

Secteurs de recensement

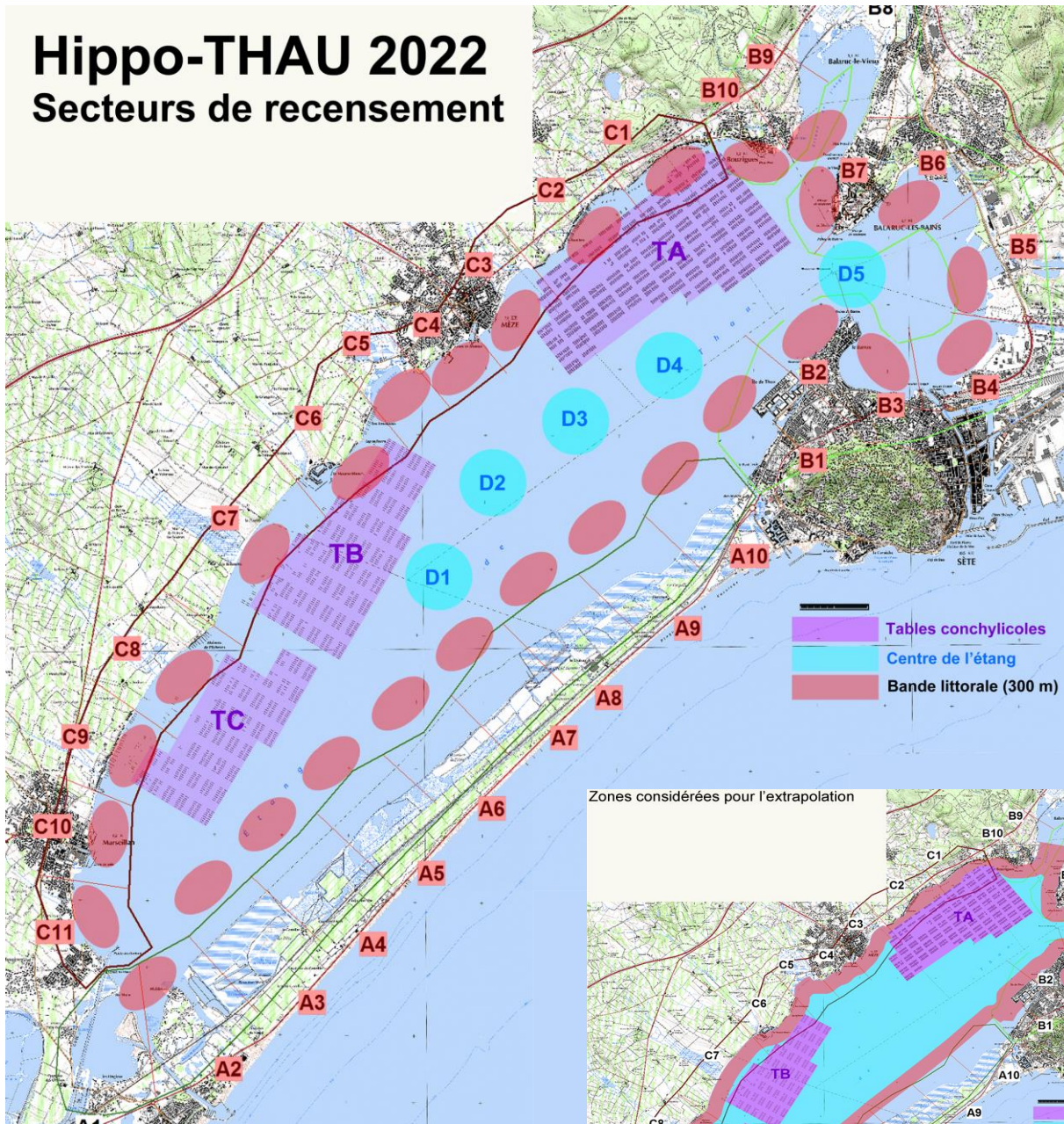
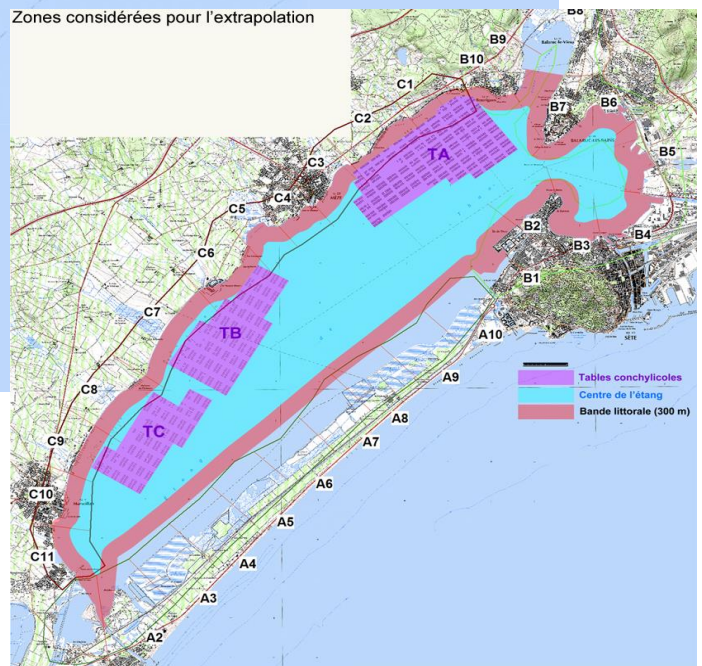


Fig. 3 Secteurs retenus pour le recensement Hippo-THAU 2022 et zones d'extrapolation correspondantes.





- **Recensement Hippo-THAU 2022 : plongées en autonomie / organisées**

Pour tous les plongeurs et plongeurs impliqués, contribuer au projet était une décision personnelle. Les modalités de participation étaient cependant variables, depuis une implication totalement autonome jusqu'à des sorties ou missions organisées et encadrées.

- **Plongées en autonomie**

Avec l'appui de la FFESSM Occitanie, le projet Hippo-THAU 2022 a rassemblé une communauté de plus de 70 plongeurs bénévoles, autonomes techniquement (niveau 2 minimum) et matériellement (disposant de leur propre équipement complet), ayant suivi une formation de terrain et ayant signé la charte du plongeur Hippo-THAU. Grâce à un planning prévisionnel partagé, ces « plongeurs Hippo-THAU » pouvaient programmer des plongées qu'ils réalisaient de leur propre chef, éventuellement en concertation ou en coopération avec d'autres plongeurs autonomes, puis indiquer au fur et à mesure les plongées de recensement réalisées et envoyer une copie de leurs fiches de recensement au responsable scientifique du projet.

- **Plongées encadrées**

A chaque saison, plusieurs sorties de plongée, du bord ou en bateau, ont été organisées par des clubs ou des cadres FFESSM, dans un contexte classique de plongée loisir avec encadrement fédéral. Deux missions d'une semaine ont également été organisées, avec fourniture d'hébergement et logistique plongée assurée par un partenaire professionnel ; elles ont permis à des plongeurs d'autres régions de participer au projet, assurant ainsi près de la moitié des plongées nécessaires au recensement.

- **Recensement Hippo-THAU 2022 : protocole d'observation**

La méthode de recensement est basée sur le principe de la « Fiche d'observation des Syngnathidés en plongée », mise au point par Peau-Bleue en 2012 pour résoudre les difficultés d'échantillonnage des espèces à faible probabilité d'observation telles que les hippocampes (voir Annexe 1).

Ce protocole permet de combiner le dénombrement visuel des hippocampes (et syngnathes, nacres ou autres organismes), une mesure de l'effort d'observation, et une répartition des observations par catégories d'habitats. La fiche intègre également la taille et le sexe des animaux observés afin d'obtenir des données sur la structure de population.

Des ardoises sous-marines et des fiches permettant d'estimer la taille des animaux sans les manipuler (voir Annexe 2) sont prêtées aux participants pour faciliter une prise de note efficace en plongée.

- **Recensement Hippo-THAU 2022 : espèces recensées**

Les organismes ciblés sont essentiellement des espèces à enjeu ou à statut (espèces déterminantes ZNIEFF, statut de protection...).



- Hippocampes et Syngnathidés

Espèces attendues : *Hippocampus guttulatus* (Hippocampe moucheté)
Hippocampus hippocampus (Hippocampe à museau court)*
Syngnathus cf. tenuirostris / acus (Syngnathe à museau long)
Syngnathus sp. aff. typhle (Syngnathe nageur)
Syngnathus abaster (Syngnathe de lagune)
Nerophis ophidion (Nérophis fil de fer)*

* Ces deux espèces n'ont pas été observées lors des plongées de recensement.

- Grande nacre

Une espèce : *Pinna nobilis*

NB En début de projet, certains plongeurs suspectaient que de toutes jeunes nacres « atypiques » puissent appartenir à d'autres espèces, mais celles qui avaient été repérées ont pris l'aspect typique de *P. nobilis* en grandissant.

- Crabe bleu

Une espèce : *Callinectes sapidus*

NB Cette espèce invasive a été incluse dans la fiche car elle constitue une préoccupation majeure dans les lagunes de la région où elle s'installe, imposant une vigilance particulière. Elle n'a pas été observée lors des plongées de recensement.

• Recensement Hippo-THAU 2022 : habitats lagunaires recensés

La diversité des habitats lagunaires est abordée par le biais de 20 catégories d'habitats définies par la nature du substrat ou de la végétation, ou par la présence d'éléments artificiels :

- Zostère naine dense
- Zostère naine clairsemée
- Zostère naine lisière
- Grande zostère dense
- Grande zostère clairsemée
- Grande zostère lisière
- Vase
- Sable vaseux
- Sable



- Sable coquillé
- Ulve dominante (laitue)
- Algues ramifiées dominantes
- Algues cotonneuses / filamenteuses
- Fond mixte
- Cailloutis
- Roche et blocs
- Structures béton
- Tables conchylicoles
- Cordes, câbles
- Épave(s)

C'est le temps d'observation passé dans chaque catégorie d'habitat au cours des plongées qui est répertorié.

- **Inventaire des poissons lagunaires**

La méthodologie d'inventaire des communautés de poissons consiste à réaliser une liste des espèces rencontrées sur un site lors d'une plongée donnée ; cette liste combine les observations de toutes les palanquées ayant plongé en même temps sur le site. Une telle liste peut être réalisée à l'issue de n'importe quelle plongée dans l'étang de Thau. Une fiche papier fournie aux plongeurs leur permet de simplement cocher les poissons observés dans une liste de base de 54 espèces déjà observées dans la lagune (voir Annexe 3).

Nous réaliserons également des listes de synthèse communales « à dire d'experts » en recueillant et combinant les observations et avis des ichtyologues, amateurs ou professionnels, de l'association Peau-Bleue.

b) Résultats commentés

Grâce à une mobilisation remarquable des plongeurs bénévoles comme des dispositifs d'encadrement et d'animation réseau mis en place, la campagne de recensement Hippo-THAU 2022, portant sur les hippocampes et autres Syngnathidés, les grandes nacres et les types d'habitats sous-lagunaires, s'est déroulée conformément aux objectifs prévus.

Le travail d'analyse n'est pas encore entamé à ce stade, mais nous pouvons présenter ici quelques éléments donnant une première idée des données disponibles.



- Mise en œuvre du recensement Hippo-THAU 2022

Comme pour toute recherche *in situ*, le protocole scientifique de recensement a été légèrement aménagé pour s'adapter à la réalité du terrain. La structuration spatiale et temporelle du plan d'échantillonnage a cependant été respectée.

- Aménagements du plan d'échantillonnage

Lors de la phase de mise en œuvre de la campagne Hippo-THAU 2022, des aménagements marginaux ont été apportés au plan d'échantillonnage envisagé :

Les secteurs A2 à A9, entre Sète et Marseillan, se sont avérés très homogènes en termes d'habitats. Il a été décidé d'y réduire l'effort d'observation de moitié (une plongée par saison).

Les secteurs C1 et C9, bordés de mas conchylicoles serrés côte à côte, sont le siège d'un fort trafic professionnel. Après échange avec les représentants des conchyliculteurs (CRCM) et les autorités compétentes (DML – DDTM 34), il a été décidé par sécurité de ne pas y demander de plongées. Pour les mêmes raisons, l'ambition d'échantillonnage a été revue à la baisse (objectif d'une plongée par saison) dans deux autres secteurs conchylicoles, C2 et C6.

Les secteurs A1 et B9, trop peu profonds, sont impropres à l'exploration en plongée bouteille, et donc incompatibles avec le protocole de recensement. Ils ont été abandonnés.

Tab. 1 *Hippo-THAU 2022 : mobilisation et effort de plongée déployé.*

	Printemps	Automne	Total 2022
Nombre de plongées de recensement	62	60	122
Immersion individuelles (plongées x participants)	339	330	669
Heures de plongée cumulées	270	196	466
Nombre de fiches reçues	183	190	373

- Mobilisation et effort d'observation (cf. Tab 1 ; Fig. 4 & 5)

Dans la logique du protocole, une plongée est l'immersion d'un certain nombre de plongeurs observateurs au même endroit au même moment (les divers binômes ou palanquées effectuant cependant des parcours différents). Ainsi, les 122 plongées réalisées correspondent à 669 immersions de plongeurs (soit plus 5 plongeurs par plongée en moyenne), qui ont fait remonter 373 fiches de recensement (soit 3 fiches par plongée). Le



nombre de plongées est donc conforme aux objectifs que nous nous étions fixés (cf. Fig. 4 & 5), tandis que les données collectées (fiches) sont plus nombreuses, offrant ainsi une meilleure représentativité de la diversité biologique sur les sites explorés.

Les figures 4 et 5 sont les bilans de synthèse des plongées réalisées lors des deux saisons de recensement (printemps – début d’été ; fin d’été – automne).

Fig. 4 Recensement Hippo-THAU 2022 : synthèse des plongées réalisées, période printemps – début d’été

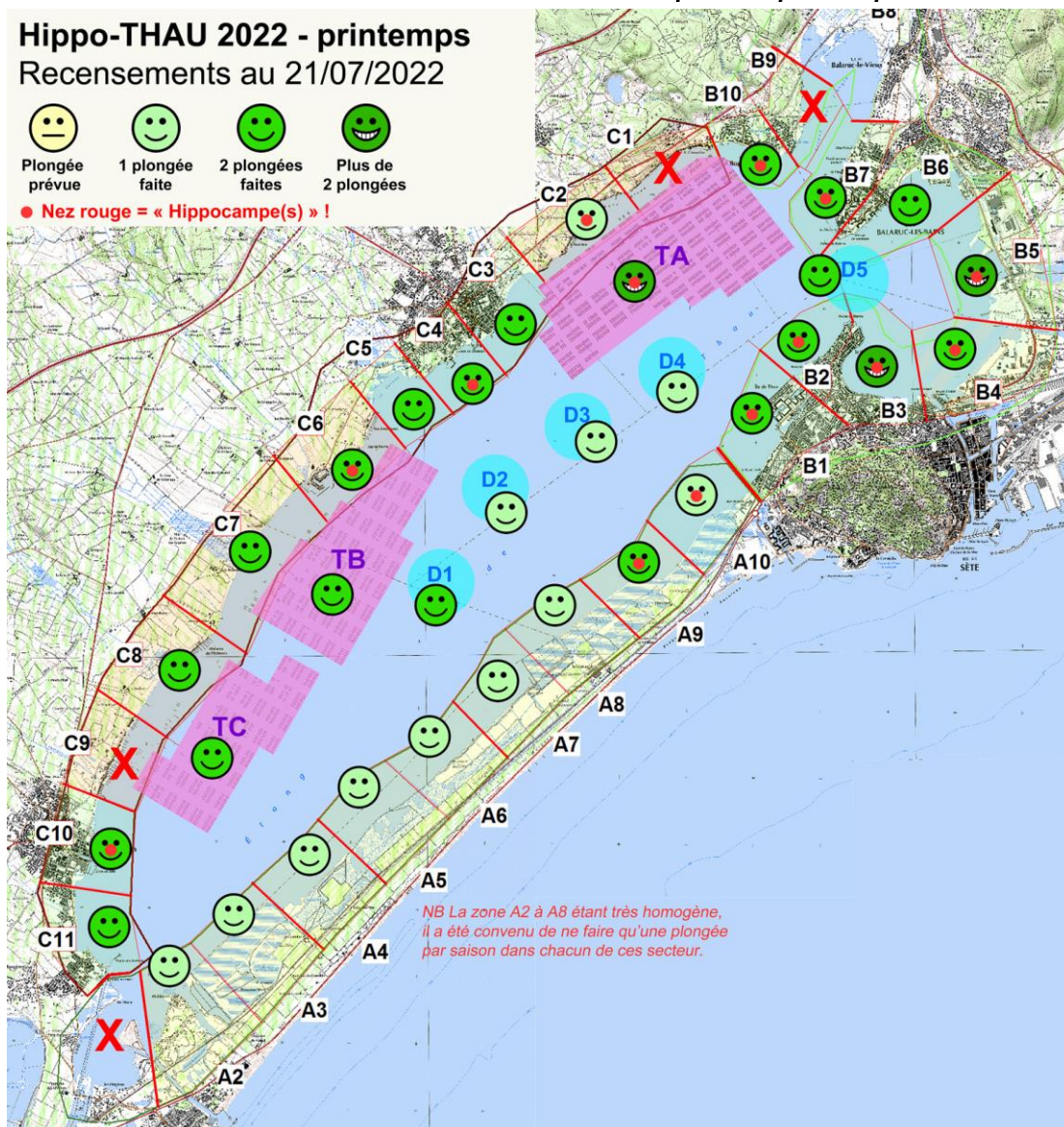
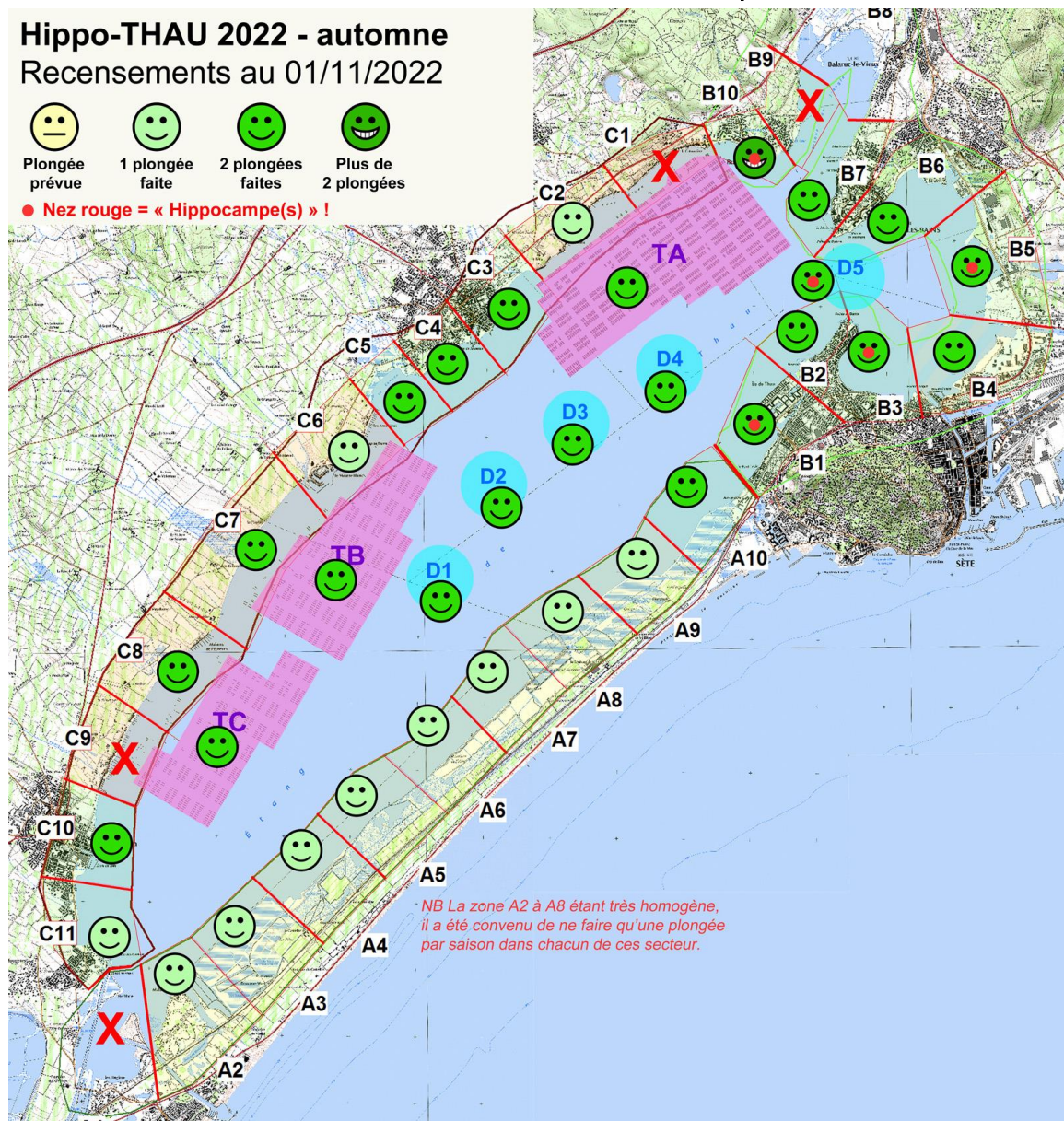




Fig. 5 Recensement Hippo-THAU 2022 : synthèse des plongées réalisées, période fin d'été – automne



Données acquises sur les hippocampes et autres Syngnathidés (cf. Tab 2)

Si la possibilité d'une estimation globale de la population d'hippocampes et son niveau de fiabilité ne pourront être précisés que par une analyse statistique détaillée, il apparaît d'ores et déjà que ces poissons ont été observés en grande majorité dans le tiers nord de la lagune, au nord d'une ligne Mèze – Sète, et presque pas ailleurs.

Un fait marquant est la nette diminution (d'un facteur 5) des observations d'hippocampes et de syngnathes lors de la saison d'automne. Sous réserve d'une analyse plus fine, cette baisse ne paraît pas imputable à un biais d'échantillonnage ; elle serait plus probablement explicable



par une moindre abondance (ou détectabilité ?) des Syngnathidés, qui pourrait être liée à la vague de chaleur subie par la lagune à partir de mi-août.

Tab. 2 Hippo-THAU 2022 : observations d'hippocampes et syngnathes.

	Printemps	Automne	Total 2022
Nombre d'hippocampes observés [par heure observateur]	41 [0,15]	8 [0,04]	49 [0,10]
Nombre de syngnathes observés [par heure observateur]	55 [0,20]	8 [0,04]	63 [0,13]
Heures de plongée cumulées	270	196	466

- Données acquises sur les grandes nacres (cf. Tab 3)

La présence de nacres dans l'étang de Thau était connue, mais s'est révélée beaucoup plus importante que ce que l'on imaginait. D'une part en termes de répartition (des nacres ont été observées dans 106 des 122 sites de plongée explorés). D'autre part en termes d'abondance : sur l'ensemble de la campagne de recensement, plus de 12 000 nacres ont été observées, vivantes à 92,5 %. Les observations ont mis en évidence de très fortes concentrations localisées, avec un record de 2050 nacres observées en une seule plongée (4 heures 1/2 d'observation cumulée), soit près de 450 individus par heure observateur. Il a aussi été constaté une forte irrégularité de distribution au sein des sites, certains binômes ne voyant aucune nacre quand d'autres, à quelques dizaines de mètres près, pouvaient en découvrir des centaines au cours de la même plongée.

Autre information intéressante, le nombre de nacres identifiées comme malades (animal visible entre les valves, mais sans réflexe de fermeture) est infime (moins de 0,04 % des observations).

Tab. 3 *Hippo-THAU 2022 : observations de grandes nacres.*

	Printemps	Automne	Total 2022
Pourcentage de plongées avec observation de nacres	89 %	85 %	87 %
Nombre de nacres observées [par heure observateur]	4583 [16,92]	7527 [38,39]	12 110 [23,99]
Nombre de nacres vivantes [pourcentage]	3950 [86,2 %]	7252 [96,3 %]	11 202 [92,5 %]
Nombre de nacres mortes [pourcentage]	633 [13,8 %]	275 [3,7 %]	908 [7,5 %]
Nombre de nacres malades	0	4	4

- **Données acquises sur les habitats**

Les informations sur les temps d'observation déployés par habitats ont été fournies pour presque toutes les fiches de recensement collectées. Nous disposons donc d'un important jeu de données habitats représentant plusieurs centaines d'heures de relevés.

L'analyse de ces données permettra notamment d'établir un indice d'importance relative des différents types d'habitats qu'il sera possible de comparer selon les secteurs de la lagune, les profondeurs ou les périodes. Elle permettra bien sûr aussi de décrire le degré d'attachement des Syngnathidés ou des grandes nacres à certains contextes d'habitat.

- **Données sur les communautés de poissons**

Comme plus ou moins attendu, le nombre de plongeurs qui se sont montrés capables d'établir des liste d'espèces de poissons fiables et raisonnablement complètes à l'issue de leurs plongées reste assez restreint. Nous avons cependant reçu des observations (étayées de photos) d'espèces nouvelles pour l'étang de Thau, telles que la blennie gattorugine (*Parablennius gattorugine*) ou le sublet (*Symphodus rostratus*).

Il sera en tout état de cause nécessaire de remobiliser nos plongeurs ichtyologues experts pour renforcer la collecte de données en 2023. Cette démarche sera complétée par diverses réunions destinées à établir des listes de synthèse communales « à dire d'experts » combinant les observations de nos ichtyologues experts ou amateurs.



c) Perspectives envisagées pour l'année 2 de l'ABC

- Recensement Hippo-THAU 2022

Le premier semestre 2023 sera principalement consacré à l'analyse des données issues du recensement Hippo-THAU 2022, qu'elles concernent les espèces (Syngnathidés, nacres) ou les habitats. Ces résultats seront structurés pour intégrer l'ABC de la Lagune, y compris commune par commune.

- Travail sur les communautés de poissons

C'est essentiellement sur cet axe que du travail de terrain reste à développer en 2023, afin de compléter et d'affiner les données d'observation dont nous disposons déjà. Nous prévoyons d'organiser des plongées d'inventaire ichtyologique dédiées avec nos experts en ichtyologie, réparties dans les 8 communes de l'ABC de la Lagune.

2. Milieu terrestre

a) Protocoles des inventaires

Flore

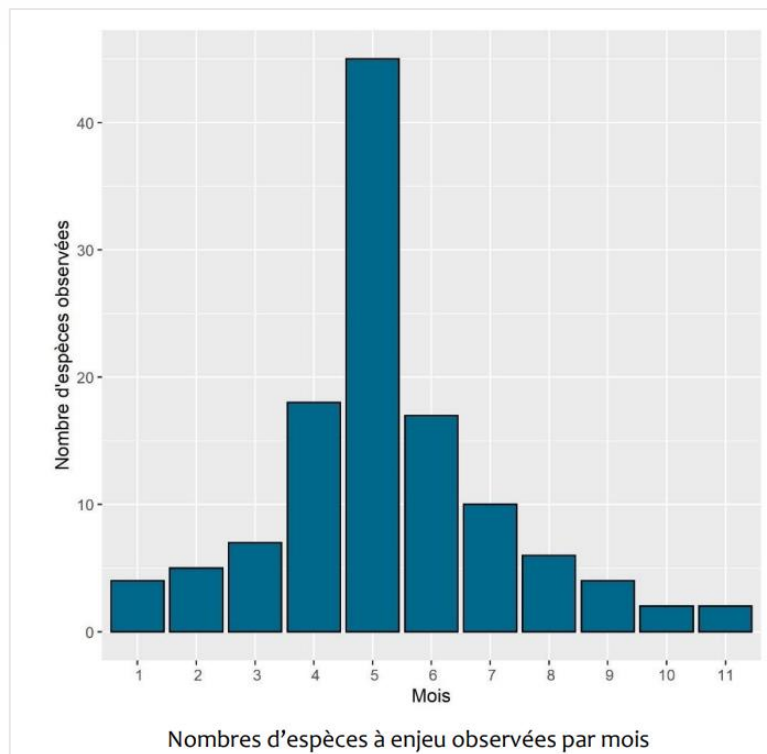
Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les sites intéressants au sein des zones de prospection prioritaires et préparation des listes d'espèces à enjeu potentiellement présentes.

Prospection sur le terrain [AVRIL – MAI - JUIN]

La période la plus favorable pour observer le maximum d'espèces à enjeu sur le territoire de l'ABC Lagune est le mois de mai (*Graphique 1* : Nombre d'espèces à enjeu observées par mois sur le territoire de l'ABC Lagune). Des inventaires ciblés en avril et en juin pourront toutefois être réalisés.

Au cours des prospections de terrain, une attention particulière sera portée aux espèces à enjeu. Toutefois, les recherches ne se limiteront pas à ces espèces. L'observateur saisira toutes les espèces identifiées au cours d'un parcours réalisé au sein des zones de prospection prioritaires.



Graphique 1 : Nombre d'espèces à enjeu observées par mois sur le territoire de l'ABC Lagune

Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

Matériel

- une loupe à main.

Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)

Les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sont relevées en même temps que les inventaires floristiques.

Prospection sur le terrain [MAI – JUILLET]

Les dates de prospection sont calées sur celles des inventaires floristiques. La période la plus favorable pour observer le maximum d'espèces à enjeu sur le territoire de l'ABC Lagune est le mois de mai. Pour les espèces végétales exotiques envahissantes, des inventaires ciblés pourront être réalisés en dehors de cette période, notamment en été, pour accroître la donnée et détecter d'autres espèces.

L'observateur réalisera un parcours sur les zones de prospection prioritaires ainsi que sur les cours d'eau et identifiera les espèces végétales exotiques envahissantes présentes dedans, en bordure de cours d'eau et en ripisylve.

En cas de présence continue (souvent pour la Canne de Provence par exemple), un point sera enregistré au début du linéaire, un à la fin, et tous les 20 mètres environ si besoin entre.



Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

Matériel

- une loupe à main.

Amphibiens

Préparation avant terrain

Travail de cartographie pour identifier les zones humides intéressantes (mares, cours d'eau, ...). Récupérer toutes les données disponibles auprès des communes, des collectivités territoriales et des associations concernant la présence de mares et de points d'eau (mares en garrigue ou zone agricole, étangs, abreuvoirs, ...).

Prospection sur le terrain [FEVRIER – MAI]

Les prospections seront réalisées en première et seconde période de reproduction des amphibiens. Généralement, la première saison s'étend de février à mars et la seconde d'avril à mai. Toutefois, les déplacements et la reproduction des amphibiens est dépendante des conditions météorologiques.

Un premier passage en journée en Février permet de vérifier l'accessibilité des sites, de caractériser leur intérêt écologique et de réaliser une première recherche à vue.

Un second passage est ensuite réalisés en soirée en mars-avril. Les sessions de prospections de nuit, permettent de ne pas avoir recours au filet troubleau ou autre technique nécessitant une autorisation de capture.

Prospecter le site aquatique par repérage visuel et auditif des amphibiens (pontes, larves, adultes) :

- Faire un point d'écoute de 5 min à proximité du site aquatique, après le coucher du soleil.
- Prospecter le site aquatique pour repérer les amphibiens à l'aide d'une lampe torche.

Conditions météorologiques

Vitesse du vent inférieure à 10-15km/h.

Matériel

- Lampe torche (puissance recommandée de l'ordre de 150 lumens).

Odonates

Préparation avant terrain



Travail de cartographie pour identifier les sites intéressants au sein des zones prioritaires.

Prospection sur le terrain [JUIN à AOUT]

L'observateur réalisera des relevés à vue et/ou par capture avec complément possible en prospectant les exuvies ou les larves. L'observateur réalisera une liste d'espèces d'Odonates, (au plus proche de l'exhaustif) présentes sur le site.

Lorsque cela est possible, l'observateur fournira un dénombrement précis des espèces observées ou des fourchettes d'abondance ou la présence.

L'observateur relevant des fourchettes d'abondance utilisera les intervalles suivant :

- 1 individu,
- 2 à 10 individus,
- 11 à 50 individus,
- >50 individus.

Les recherches ne se limiteront pas uniquement sur le milieu aquatique ou à son bord immédiat mais également dans les milieux terrestres du site comme les haies, les hautes herbes, les arbres, etc.

Conditions météorologiques

Les relevés devront dans la mesure du possible être réalisés dans des conditions météorologiques optimales. Éviter, dans la mesure du possible, de faire un inventaire après des jours de pluie ou de forts orages. A l'inverse, certaines conditions de chaleurs très fortes peuvent inhiber l'activité des odonates. Leur recherche doit alors se faire plutôt en début ou fin de journée afin d'éviter les heures chaudes.

Matériel nécessaire pour les déterminations des imagos :

- un filet,
- une paire de jumelles,
- une loupe à main.

b) Perspectives envisagées pour l'année 2 de l'ABC

L'ensemble des inventaires professionnels programmés pour l'année 2 de l'ABC sont repris dans le tableau ci-dessous :



Tableau 3 : Inventaires professionnels programmés pour 2023 sur l'ABC Lagune

Inventaires professionnels	Action 2023
REPTILES	Lancement
AMPHIBIENS	Lancement
ODONATES	Lancement
ROLLIER	Lancement
OUTARDES + espèces de la plaine agricole	Réalisé en 2022
OEDICNEME	Poursuite
PIE-GRIECHE MERIDIONALE	Lancement
ENTOMOFAUNE	Lancement
HIBOU GRAND-DUC	Lancement
<i>ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES</i>	Poursuite
CHIROPTERES* CORRIDORS (haies - alignement arbres etc.)	Lancement
<i>FLORE DES FRICHES, DES PELOUSES ET ZONES HUMIDES</i>	Lancement
<i>POINTS D'ECOUTE OISEAUX</i>	Lancement
<i>FAUNE SUBAQUATIQUE</i>	Poursuite



c) Perspectives d'actions à inscrire dans le futur plan d'actions

L'Atlas de la biodiversité communale n'a pas pour unique but de dresser une liste d'espèces et d'habitats à enjeu sur les communes. Ce dernier a également pour objectif d'identifier les actions possibles pour préserver ou restaurer la biodiversité, au travers d'action à court ou moyen termes. L'objectif est de pérenniser l'intérêt porté sur la biodiversité de la part des élus, des collectivités, des gestionnaires d'espaces naturels et des citoyens de Marseillan, Mèze, Loupian, Bouzigues, Balaruc-Les-Bains, Balaruc-Le-Vieux, Frontignan et Sète.

Cette partie présente donc les premières actions envisagées à cette étape de mi-parcours. Il s'agit ici de partager les premières pistes et thématiques qui seront étoffées dans le rapport final sous forme de fiches.

Thématique	Cible	Actions
Communication et sensibilisation	Grand public	Poursuivre la communication et la sensibilisation
	Scolaires	
	Centre de loisirs/Associations	
	Institutions	
	Professionnels espaces verts	
	Municipalité	
	Exploitants agricoles	Proposer des formations 'Biodiversité et agriculture' à destination des exploitants agricoles
	Exploitants agricoles	Impliquer les exploitants agricoles dans des projets de sciences participatives
Professionnels du tourisme	Touristes	Mobiliser le public de passage et former les professionnels du tourisme (plaquette de synthèse, formation,)
Connaissance	Général	Apporter des compléments de connaissances sur les communes (secteurs non prospectés, temps de prospection très limité sur certains groupe chronophage, ...)
	Ciblé	Mieux caractériser les stations où les espèces à enjeu sont présentes
Aménagement	Général	Etudier la connectivité des zones à enjeu
		Limiter l'imperméabilisation des sols Privilégier les plantations d'espèces végétales indigènes
Gestion des habitats	Général	Mettre en adéquation usages de certains espaces et enjeux écologiques
	Ciblé	Accueil, conservation de la biodiversité et patrimoine bâti
		Mettre en place un programme d'actions en commun concernant la gestion des EVEC sur les communes de l'ABC
		Accroître la fonctionnalité des secteurs à enjeux en améliorant leur connectivité



III. Mobilisation citoyenne

1. Actions de communication

Durant cette première année de projet, différents outils de communication ont été mis en place afin de créer une identité graphique et visuelle à l'ABC de la Lagune et susciter l'attention des citoyens :

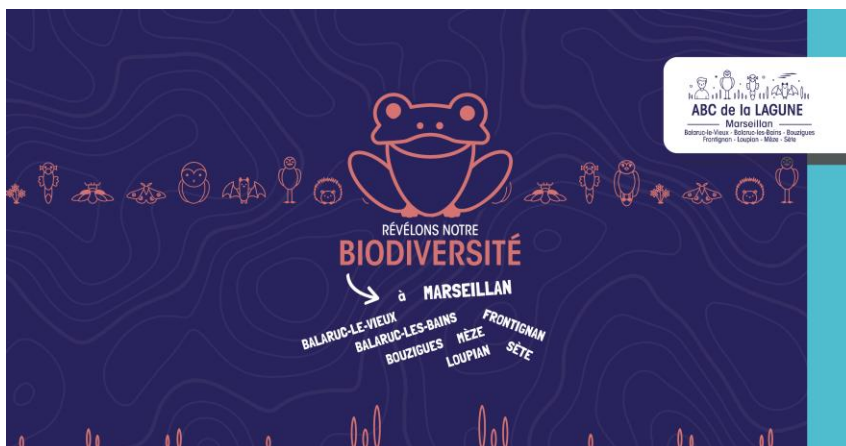
a) Créations PAO

- « Révétons notre biodiversité » et logo ABC de la Lagune

L'identité graphique « Révétons notre biodiversité » a été créée avec pour objectif de communiquer quand cela le demande à l'échelle des trois ABC que l'on retrouve sur le territoire de Thau : l'ABC des Garrigues, l'ABC des Faucons et l'ABC de la Lagune.



Cette charte graphique a été déclinée pour chaque ABC. Pour l'ABC de la Lagune, la couleur de distinction est le bleu clair.





Le logo ABC de la Lagune est le suivant :



Celui-ci a été décliné pour chacune des communes afin d'orienter la communication spécifiquement aux habitants de la commune en question :



- **Dépliant A5**

Un dépliant papier a été conçu pour distribuer lors d'événements. Celui contient une description du projet ainsi qu'un tuto pour utiliser iNaturalist.



ABC de la LAGUNE
Marseillan
Balaruc-le-Vieux - Balaruc-les-Bains - Bouzigues
Frontignan - Loupian - Mèze - Sète

Pour connaître les sorties et suivis près de chez vous, consultez la page facebook de l'ABC

CPIE Bassin de Thau
04.67.24.07.55

abc@cpiebassindethau.fr



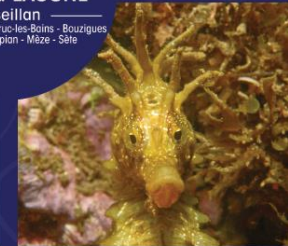
Page
Révélons notre biodiversité

Groupe
Atlas de la Biodiversité Communale de la Lagune

Crédit photo : Aurélien Dalez / Conception graphique : CPIE Bassin de Thau



ABC de la LAGUNE
Marseillan
Balaruc-le-Vieux - Balaruc-les-Bains - Bouzigues
Frontignan - Loupian - Mèze - Sète



Révélons notre biodiversité



Sorties nature pour **DÉCOUVRIR**

Inventaires faune & flore pour **CONNAÎTRE**

Chantiers participatifs pour **AGIR**

ABC de la LAGUNE
Marseillan
Balaruc-le-Vieux - Balaruc-les-Bains - Bouzigues
Frontignan - Loupian - Mèze - Sète

Porté par **Marseillan** et associant les communes de **Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Loupian, Mèze, Sète**, l'Atlas de la biodiversité communale vise à mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de

Partez en quête des trésors de la nature autour de chez vous !

Au programme : **inventaires professionnels et citoyens, sorties nature, conférences, chantiers participatifs, actions de sensibilisation** dans les écoles, etc.

Participez au recensement de la flore et de la faune rencontrées dans votre jardin ou lors de vos balades, à l'aide de l'application iNaturalist !



Comment utiliser l'application iNaturalist ?

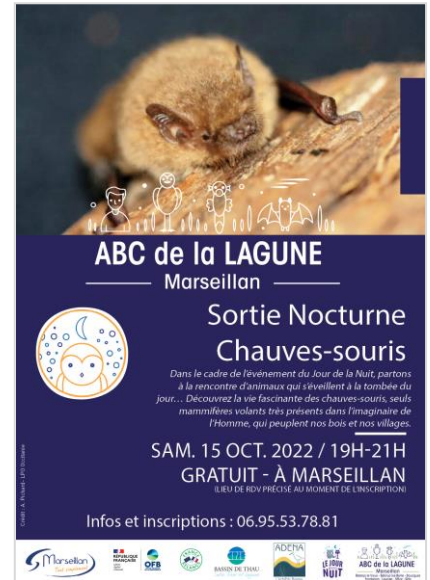
Avant la première utilisation, il est nécessaire de télécharger l'application, de s'inscrire et de se connecter.





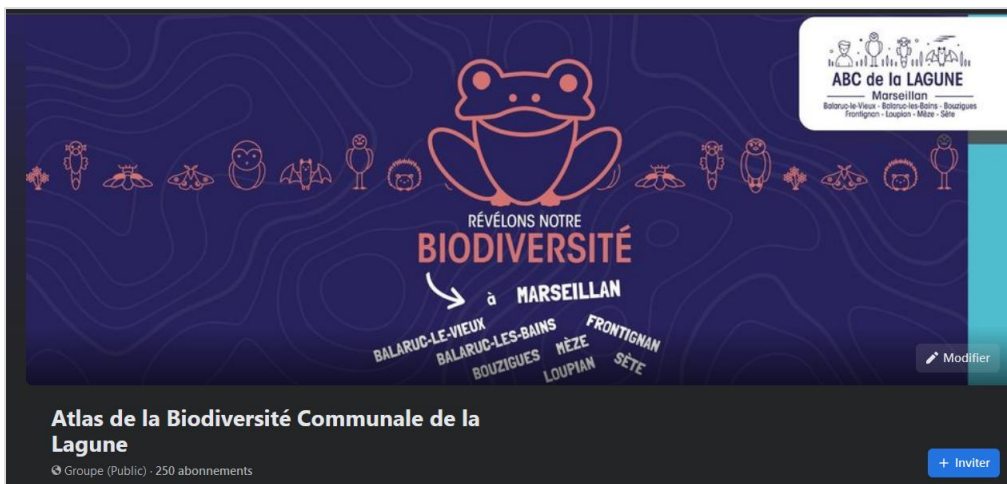
- Affiches annonces événementiel

Voici trois exemples de visuels d'affiches qui ont été créé à l'occasion de sorties ABC :



- Facebook

Un groupe Facebook « [Atlas de la Biodiversité Communale de la Lagune](#) » a été mis en place dans l'optique de faire connaître le projet aux habitants, communiquer sur les sorties d'inventaires participatifs, communiquer sur l'avancée des inventaires professionnels mais surtout laisser place aux questions et aux échanges avec les habitants. Actuellement, environ 250 personnes ont rejoint le groupe.





Sur ce groupe Facebook, des jeux « Devine l'espèce » et des fiches espèces sont publiées de façon hebdomadaire afin d'informer et animer le groupe.

Fiche espèce

Criquet égyptien
(*Anacridium aegyptium*)

Localisation : toute la région Méditerranéenne et en Asie de l'Ouest

Taille : entre 45 et 65 mm

Critère d'identification : la coloration varie d'une teinte gris-brun à une teinte rougeâtre (surtout chez les juvéniles). Les ailes antérieures ont des tâches noires. Les yeux sont striés verticalement

Milieux de vie : buissons et arbustes dans les milieux secs et chauds

Alimentation : plantes sauvages

Période d'observation : entre Avril-Juin et Août-Octobre

Retrouvez les ABC sur :

Fiche espèce

Pipistrelle pygmée
(*Pipistrellus pygmaeus*)

Localisation : présente en France notamment dans les départements du Sud et de l'Est

Taille : entre 19 et 23 cm d'envergure, c'est la plus petite chauve-souris d'Europe

Critère d'identification : la face et les oreilles sont claires, avec des tons caramél et rosé. Le pelage dorsal est épais et brun clair mais contrastant avec celui de la face

Milieux de vie : zones boisées et milieux urbains à proximité d'un point d'eau

Alimentation : petits insectes volants comme des diptères (insectes avec une paire d'ailes fonctionnelle)

Période d'observation : avril à octobre

Statut de protection : protégée à l'échelle nationale (comme toutes les chauves-souris de France)

Retrouvez les ABC sur :

Fiche espèce

Pélolyte ponctué
(*Pelodytes punctatus*)

Localisation : présent dans toute la France mais plus abondant en région méditerranéenne

Taille : environ 35 mm pour les mâles et 45 mm pour les femelles

Critère d'identification : le corps, de couleur vert olive ou brunâtre, est recouvert de verrues. Le corps est persillé de tâches vertes. La pupille est verticale. Absence de glandes parotides en arrière des yeux

Milieux de vie : zones boisées, terres cultivées ou même terrains secs avec des cachettes. En période de reproduction, ils pondent dans les points d'eau temporaires pauvres en poissons

Alimentation : insectes, araignées et vers

Période d'observation : mars à octobre

Statut de protection : protégé au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

Fiche espèce

Mélitée Orangée
(*Melitaea didyma*)

Localisation : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord et quelques individus en Asie

Taille : Entre 30 et 40 mm d'envergure

Critère d'identification : La face inférieure de l'aile est beige ornée de rangées de tâches noires et de bandes orange fragmentées de nervures claires

Milieux de vie : Milieux fleuris comme les prairies ou les bords de chemins

Alimentation : Grande variété de plantes (plantains, molènes, marguerites ...)

Période d'observation : avril à septembre

Statut de protection : aucun en Occitanie

Retrouvez les ABC sur :



UNE LIBELLULE ROSE ?

CLASSE = Insectes
ORDRE = Odonates
FAMILLE = Libellulidae

Eaux stagnantes ou avec peu de courant.
Afrique et sud de l'Europe (dont sud de France)
Tritheimis Annulé - Tritheimis annulata

De juin à septembre vous pouvez m'apercevoir près de l'eau impossible de me confondre, je suis unique en mon genre !
J'habite en Afrique d'origine mais depuis quelques années je me plais également dans le sud de la France (à cause du réchauffement climatique)

Nervures des ailes rouge vif
Tête, thorax et abdomen **ROSE!**
tache orange sur la base de l'aile postérieure

Qu'est ce que c'est ??
UNE EXUVIE!
J'étais au départ une larve aquatique. Cette enveloppe translucide est la dernière mue avant ma métamorphose en libellule adulte.

Chez nous, comme chez la plupart des libellules, la femelle porte des couleurs plus ternes. Ici, l'extrémité de son abdomen est sans l'eau. Elle est en train de pondre!

♀ 32-38 mm

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine

FLORE SAUVAGE dans ma ville

Micocoulier de Provence →
Mes baies, jeunes feuilles et fruits sont comestibles. Je nourris également les chenilles de la grande Tortue.

Alysson Maritime
On me trouve en bord de mer. J'habite de nombreux insectes utiles à l'agriculture et je concurrence certaines plantes envahissantes. Je suis donc l'allié de l'agroécologie!

Laiteron des champs ↓
Je ne suis pas un pissenlit ! Mes tiges sont plus longues et ligneuses. Mon drôle de mom fait référence au lait blanc de mes tiges. Je suis très bon en salade et riche en vitamines C.

Chenopode blanc
Aussi appelé chou gras, mes feuilles sont délicieuses cuites et riches en nutriments. (à condition de les blanchir au préalable)
Mon goût rappelle celui de l'épinard.

Bourrache officinale →
Mes fleurs et jeunes feuilles se mangent et favorisent le transit intestinal. Je suis également un répulsif naturel sur les limaces!

Quelle drôle de flore spontanée!

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine



LA SALAMANDRE TACHETÉE
Salamandrina atra

CLASSE = Amphibiens
ORDRE = Urodèles (présence d'une queue)
FAMILLE = Salamandridae

Mes grands yeux noirs sont adaptés à la vision nocturne.

Je me nourris d'insectes, de lombrics, d'araignées, de mille-pattes, de limaçons...

Mes glandes parotéïdes sécrètent un lait toxique en cas de danger.

Je ne suis pas une espèce aquatique, contrairement à mon cousin le triton. On me trouve dans les forêts humides avec du bois mort. Je passe la plupart de mon temps caché sous terre mais il m'arrive de sortir la nuit ou pendant les fortes pluies. J'hiverné l'hiver dans des galeries souterraines. Au printemps, la femelle se rend près de l'eau (mares, étangs) pour déposer ses larves. Certaines Salamandres en Europe du Sud donnent naissance à des jeunes salamandres, capables déjà de marcher.

Ma peau est luisante, tachetée de jaune-orange. Chaque Salamandre a un motif unique. La sous-espèce "terrestris" a des taches alignées contrairement à "Salamandrina".

J'ai l'incroyable pouvoir de régénérer mes pattes en quelques mois.

20-25 ANS!

20 cm de long

⚠️ Nous sommes une espèce protégée en France, il est interdit de nous manipuler ! Comme l'indique mes tâches jaunes = je suis toxique, mais je ne représente pas de grands dangers pour l'Homme ; si vous avez touché une salamandre, lavez-vous les mains pour ne pas lécher vos yeux ou votre bouche.

Valentine

- Vidéo tuto iNaturalist

Pour faciliter la remontée de données par les habitants sur la plateforme iNaturalist, une vidéo tuto a été créée et est disponible sur [Vimeo](#) [ICI](#)



b) Presse et communication communale

Avant chaque sortie ABC, les affiches sont relayées par la presse et la commune (par le biais d'un bulletin municipal, de panneaux lumineux, réseaux sociaux...). De plus, le CPIE Bassin



de Thau a été contacté plusieurs fois par la presse notamment par la Tribune Midi Libre Sète pour réaliser des articles de « présentation des ABC ». Voici des exemples d'articles parus :

« Vous avez dit Atlas de la biodiversité communale ? »

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle tribune "Entre terre et mer" proposée par le CPIE Bassin de Thau.

Midi Libre
redac.sete@midi Libre.com

Afin d'établir une base de connaissances de la biodiversité des communes, l'Office français pour la biodiversité (OFB) a mis en place dès 2010 l'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Sur le constat que la « biodiversité ordinaire » n'est pas assez prise en compte, la démarche des ABC permet d'obtenir des informations à grande échelle sur le territoire français.

Dynamique

Sensibilisée aux problématiques liées à l'environnement, la commune de Montbazin a initié une dynamique des ABC sur le Bassin de Thau en 2021. Elle forme avec Fossum et Villeveyrac le premier consortium nommé l'ABC des Garrigues. Marseillan a ensuite suivi en juillet 2021 aux côtés de 7 communes : Balazuc-les-Bains, Balazuc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Loujan, Méze et Sète pour mettre en place l'ABC de la Lagune.

En parallèle, Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchamps portent depuis juillet 2021 l'ABC des Faucons. Au total, ce sont donc 13 communes du terri-



Le bassin de Thau dans son ensemble est un réservoir incontournable de biodiversité. ILLUSTRATION C.R.

toire Bassin de Thau qui sont impliqués. Celles-ci seront accompagnées par le réseau du CPIE Bassin de Thau mais aussi de partenaires locaux tels que Sète Agglopolie Méditerranée, le Syndicat Mixte du Bas-

sin de Thau, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

À noter que le CPIE Bassin de Thau met en place, pour les 13

communes, des inventaires et chantiers participatifs pour le grand public et les scolaires.

Base scientifique

Au cours de ces sorties naturalistes, les participants peuvent découvrir l'outil et application iNaturalist, ludique et intuitive. Elle regroupe les observations de naturalistes aguerris et celles des débutants.

En parallèle, des inventaires dits professionnels sont menés pour capitaliser davantage de données.

L'ensemble de ces données viennent agrémente la base scientifique nationale et servent localement à la planification du territoire.

Ne loupez plus aucune info !

PARTICIPER Rendez-vous sur la page Facebook du CPIE Révélons Notre Biodiversité sur laquelle vous retrouverez toutes les informations dédiées aux ABC : dates de sorties grand public, fiches espèces. L'ensemble des sorties prévues dans le cadre des ABC sont gratuites et sur inscription. Sans participer à une sortie, vous pouvez vous impliquer dans ces projets. En effet, depuis chez vous vous pouvez observer la biodiversité, la photographier et partager vos données sur les projets iNaturalist ABC des Garrigues, ABC des Faucons et ABC de la Lagune.

Bouzigues

La commune se mobilise pour la biodiversité et l'environnement

Mercredi 6 avril, le conseil municipal s'est réuni à l'espace Pringadelle. Cédric Raja, maire de Bouzigues, a ouvert la séance à 18 h. Une dizaine de points ont été abordés et notamment la prorogation de la durée de procédure de renouvellement des concessions échues au cimetière, fixée désormais au 2 novembre 2023 afin de permettre aux familles d'effectuer les formalités nécessaires.

Quelque 34 arbres seront plantés cette année

La commune a également décidé d'adhérer à l'opération "8 000 arbres par an pour l'Hérault", qui permet à Bouzigues depuis quelques années de planter des arbres méditerranéens propices aux abeilles, achetés et livrés par le Département.

Cette année, seront notamment plantés 10 amandiers, 9 micocouliers, 5 oliviers et 10 tilleuls.



Le conseil municipal veut s'engager dans la transition écologique.

Le conseil a par ailleurs approuvé la convention cadre 2022-2026 passée entre le CPIE et la commune, formalisant le partenariat en faveur de la transition écologique.

Alicia Jamma, élue déléguée à la conchyliculture, la pêche, l'agriculture et l'environnement, est

désignée en tant que représentante de la commune au sein du collège des membres associés du CPIE.

Les élus ont par ailleurs approuvé le projet commun d'Atlas de la biodiversité de la lagune, qui regroupe huit communes du territoire et per-

met à celles-ci de réaliser des actions destinées à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel, notamment en effectuant une cartographie locale et en sensibilisant les citoyens à l'enjeu environnemental du territoire.

L'attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2022 a été repoussée au prochain conseil municipal, car deux d'entre elles n'avaient pu fournir à temps les dossiers complets.

Le conseil municipal a confirmé les taux d'imposition des taxes directes locales, notamment la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Par ailleurs, les tarifs de locations des salles communales ont été maintenus mais les cautions demandées avant la location ont été actualisées.

Le conseil s'est terminé à 18 h 40.

► Correspondant Midi Libre : 06 80 21 86 03



Bouzigues

Les ABC fêtent la nature et les produits locaux

Le **jeudi 19 mai**, de 19 h 30 à 20 h 30, à Bouzigues, devant le Musée de l'étang de Thau, auront lieu l'inauguration et le lancement des "ABC fêtent la nature". On pourra ainsi participer à un beau moment convivial autour des produits du territoire et cela permettra aussi de découvrir l'engagement des treize communes du territoire en faveur de l'amélioration et la préservation de la biodiversité et

d'assister à la signature de la convention pluriannuelle entre le CPIE Bassin de Thau et Sète Agglopolé Méditerranée.

Et puis, à partir de 20 h 30, le CPIE Bassin de Thau proposera "Quand vient la nuit", une sortie destinée à inventorier la diversité nocturne.

La Fête de la Nature, c'est une semaine d'animations, de balades, d'expositions du 17 au 22 mai sur tout le territoire afin

de faire mieux connaître la biodiversité et les milieux naturels. Elle est organisée par le réseau CPIE Bassin de Thau et les treize communes dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale des garrigues, de la lagune et des faucons. Trente animations sont ainsi proposées sur le territoire.

> Tél. 04 67 24 07 55.
www.cpiebassindehau.fr

► Correspondant Midi Libre : 06 80 21 86 03.



Le musée de l'étang de Thau. DR

HERAULT TRIBUNE

Line le Journal

Celui qui rencontre le plus de succès dans la vie est celui qui est le plus informé. - B. Disson

CHEF VOIR VOTRE TRIBUNE FAITS DIVERS CULTURE & LOISIRS SOCIÉTÉ IMMOBILIER ENVIRONNEMENT POLITI

Agde Agde / Le Cap d'Agde Agde / Le Grau d'Agde Bessas CA Hérault Méditerranée CA Sète Agglopolé Méditerranée

CC Vallée de l'Hérault Clermont l'Hérault Frontignan Le Grès Lunel Marseillan Montpellier

Portanges Saint-Thibéry Sète Vendargues

Accueil > Agenda > sorties > Sète : les ABC de la lagune fêtent la Nature du 18 au 22 mai

Sète : les ABC de la lagune fêtent la Nature du 18 au 22 mai

156 La rédaction (57) © Publié le 15 mai 2022 à 16:00

Partager l'article

Mieux connaître la faune et la flore de sa commune, c'est toute l'ambition de l'atlas de la biodiversité, opération financée par l'Office français de la Biodiversité que la Ville de Sète a souhaité rejoindre aux côtés des autres communes du bassin de Thau.

HERAULT TRIBUNE

Line le Journal

Celui qui rencontre le plus de succès dans la vie est celui qui est le plus informé. - B. Disson

CHEF VOIR VOTRE TRIBUNE FAITS DIVERS CULTURE & LOISIRS SOCIÉTÉ IMMOBILIER ENVIRONNEMENT POLITI

Observer, compter, étudier, écouter, regarder, sentir, connaître, comprendre... durant deux ans, Sèteises et Sèteois, du plus grand au plus petit, sont invités à participer à des inventaires participatifs pour en apprendre plus sur les animaux, les insectes, les plantes, les végétaux autour de chez eux. Les animations seront réalisées par le réseau CPIE bassin de Thau et le **premier rendez-vous aura lieu du 18 au 22 mai pour la fête de la nature**. Des structures professionnelles compléteront les inventaires dont les données seront répertoriées sur iNaturalist, l'application du muséum d'histoire naturelle.

Les rives de la lagune

Pour cette 1^{ère} année, le périmètre retenu est les rives de la lagune, du Pont-levis à la Plagelette où un sentier découverte Natura 2000 a été aménagé par l'association du quartier, la ville et le SMIT et où deux aires marines éducatives sont animées par les écoles Renaissance et Georges Brassens en partenariat avec le lycée de la Mer pour cette dernière.

Le programme

- **Sympathiques petites bêtes** - Papillons, Bourdons, abeilles, coccinelles... chacun à son rôle à jouer. Venez participer à la construction d'un hôtel à insectes, découvrez son fonctionnement et en savoir plus sur les insectes. **Mercredi 18, de 9h à 12h**. Gratuit, sur inscription au 06 42 89 73 68.
- **Oisillons de nos jardins** - Découvrir et inventorier de manière collective les oiseaux que l'on retrouve dans nos jardins avec un partage d'expériences sur l'accueil de la petite faune. **Dimanche 22 mai, de 9h à 12h**. Gratuit, sur inscription au 06 80 86 97 55.

Ces ateliers sont animés par la LPO Occitanie et le CPIE.

c) Liste des associations

Un recensement des associations sur chacune a été réalisée afin de les impliquer dans le projet (co-organisation de sortie inventaire, prise en main de façon autonome de l'application iNaturalist ou simplement relais de la communication).

Certaines associations ont souhaité en apprendre davantage sur les projets et rejoindre les inventaires participatifs. C'est le cas de l'association des Sentiers de Thau, située à Marseillan, pour laquelle une sortie découverte et formation aux oiseaux de la lagune a été organisée le 17 novembre 2022 à Bouzigues en bord de lagune.



L'association Les Gardiens de Thau, située à Frontignan, s'est également portée volontaire pour réaliser des inventaires lors de leurs sorties notamment en bord de lagune. Pour prendre en main l'outil iNaturalist, une sortie sur les oiseaux de la lagune a été organisée avec eux le 25 novembre à Sète aux salins de Villeroy.

L'association de Quartier du Barrou (association sétoise) s'est elle aussi portée volontaire pour prendre en main un protocole d'inventaire. La réunion de présentation du projet auprès de l'association se déroulera le 2 décembre.

2. Actions de sensibilisation

Afin de faire connaître le projet et sensibiliser les habitants, des sorties, des conférences et des stands sont réalisés. A ce jour, voici les actions réalisées :

Dates	Thématiques	Communes
18 mai 2022	<i>Sympathiques petites bêtes</i>	Sète
22 mai 2022	<i>Oiseaux des jardins</i>	Sète
18 mai 2022	<i>Les insectes à l'hôtel</i>	Marseillan
22 mai 2022	<i>Il n'y a pas que les abeilles qui nous aident</i>	Balaruc-le-vieux
17 mai 2022	<i>A la découverte des oiseaux</i>	Loupiat
21 mai 2022	<i>Drôles de petits papillons</i>	Loupiat
19 mai 2022	<i>Quand vient la nuit</i>	Bouzigues
21 mai 2022	<i>Inventaire syngnathidés grâce au protocole Syntese</i>	Bouzigues
21 mai 2022	<i>Petite pêche à l'épuisette</i>	Balaruc-les-Bains
24 septembre 2022	<i>Conférence sur les Hippocampes</i>	Bouzigues
24 septembre 2022	<i>Conférence sur le concept de Nature</i>	Bouzigues
24 septembre 2022	<i>Balade contée en bord de lagune</i>	Bouzigues
24 septembre 2022	<i>Oiseaux de la Lagune</i>	Bouzigues
2 octobre 2022	<i>Plantes sauvages en ville</i>	Frontignan

Titre : Photographie de l'animation "oiseaux de la lagune" lors de la Journée de l'Etang de Thau le 24 septembre 2022 à Bouzigues





Titre : Photographie de la sortie inventaire des syngnathidés lors de la Fête de la Nature le 21 mai 2022.

Titre : Photographie de la sortie inventaire des syngnathidés lors de la Fête de la Nature le 21 mai 2022.





3. Inventaires participatifs

Après un export des données sur iNaturalist, nous avons comparé les jeux de données avec les listes d'espèces à enjeu du SINP afin de faire ressortir les espèces à enjeux forts et très forts qui ont été observées par le Grand Public sur les 8 communes de l'ABC de la Lagune.

Groupe taxonomique	Espèce	Nombre de données iNaturalist
Avifaune	Ibis Falcinelle	1
	Milan Royal	1
	Moineau Friquet	3
	Pipit Farlouse	5
	Martin Pêcheur d'Europe	6
	Gobemouche Noir	4
Reptiles	Psammodrome d'Edwards	1
Flore	Jacinthe romaine	1

Côté inventaire participatif subaquatique organisé par l'association Peau-Bleue, le protocole participatif Syntese (« Syngnathidés Témoins de l'Etat de Santé de leur Environnement ») est utilisé et permet de collecter par une approche ludique (pêche au haveneau) des données précises sur les communautés de Syngnathidés et autres petits poissons inféodés aux herbiers, couplées à des informations semi-quantitatives sur l'état de ces herbiers.

Peau-Bleue utilise ce protocole depuis trois ans (suivis temporels et comparaisons spatiales) qui présente des qualités indéniables, tant en termes d'informations scientifiques obtenues qu'en termes de sensibilisation et mobilisation du grand public sur la thématique de la préservation des herbiers lagunaires de la zone Natura 2000 de Thau.

Les données acquises durant ces trois années (qui couvrent une bonne diversité de situations dans la lagune) sont actuellement analysées afin de vérifier et préciser ses résultats et apports scientifiques, mais aussi la pertinence des informations pour les gestionnaires concernés. Ce n'est qu'à l'issue de ce travail que l'on pourra valablement déployer (en l'adaptant au besoin) le protocole Syntese comme un outil au service de la gestion de l'environnement lagunaire.



C'est pourquoi Peau-Bleue a proposé le principe de travailler sur le protocole Syntese en trois phases :

- Analyse scientifique et rédaction d'un compte-rendu de résultats (d'ici fin 2022), ces données étant aussi intégrées dans les ABC de toutes les communes concernées.
- Examen critique partagé des intérêts de la méthode du point de vue scientifique, opérationnel, de gestion et de mobilisation citoyenne ;
- Si l'intérêt de la méthode est acté, nouveau déploiement opérationnel dans le cadre de l'ABC de la Lagune sur la période printemps – été 2023.

4. Chantiers participatifs

Pour 2023, nous avons pour objectifs d'organiser des chantiers participatifs (chantier d'aménagement, d'arrachage, de fabrication, de ramassage déchets...). Pour cela, nous sommes en train d'identifier de potentiels chantiers avec nos partenaires du territoire notamment le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et Sète Agglopoie Méditerranée.

III. Aires Educatives

1. Etablissements concernés et nombre de classes par établissement

Grâce au projet d'ABC, aux subventions accordées par l'OFB et au soutien des communes, sont en cours :

Ville	Ecole	Nombre de classes et niveaux	En septembre 2022, année n° :	Nature de l'AE
Marseillan	Marie Louis Dumas	2 (CM1/CM2, CM2)	3	ATE
Mèze	Clemenceau	1 (CM1)	1	ALE
Loupian	Le Chêne Vert	2 (CM1, CM2)	1	ATE
Bouzigues	F Baque – A Rouquette	1 (CE2/CM1)	1	ND
Sète	Renaissance	2 (CM2)	2	AME
Frontignan	Les Lavandins	2 (CE2/CM1, CM1/CM2)	1	ND



2. Méthodologie mise en place et grandes étapes

Les Aires éducatives de l'ABC de la Lagune sont accompagnées par trois membres du réseau CPIE Bassin de Thau : la LPO Occitanie DT Hérault, l'ADENA et Cosciences.

La plupart de ces aires éducatives entrant en année 1, la planification des séances avec les enseignants et le choix du site sont en cours.

Chaque aire éducative bénéficie d'environ 10 séances d'accompagnement réparties comme ceci :

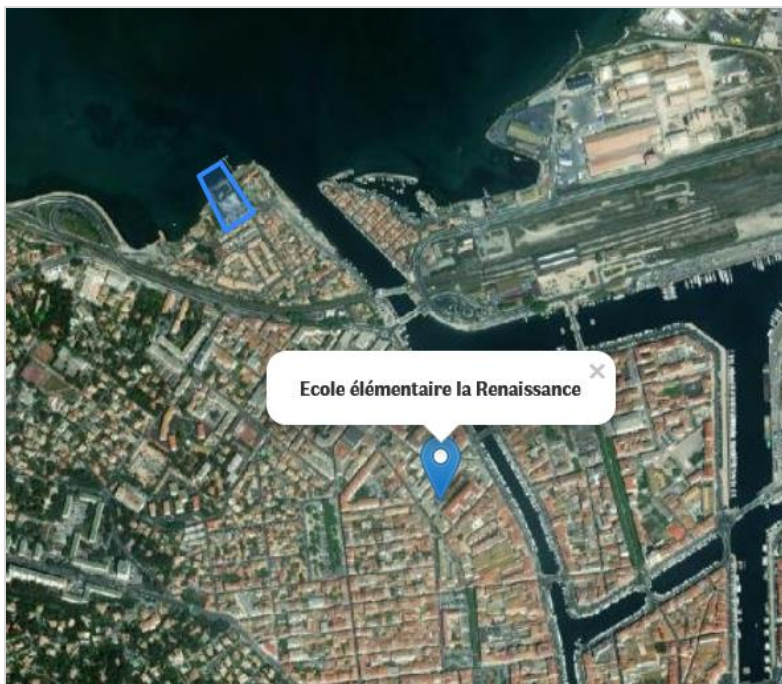
- Séance 1 : Présentation du projet et explication du concept de la nature
- Séance 2 : Choix du site
- Séances 3 à 7 : Etat des lieux
- Séance 7 à 9 : Définitions des objectifs et des actions
- Séance 10 : Restitution du projet auprès de l'ensemble de l'école, de la commune ainsi que des partenaires techniques.

Pour l'ATE de Marseillan – Marie Louis Dumas, le site choisi en 2020 est proche de la Réserve Nationale du Bagnas. L'ADENA est l'association référente de cette aire éducative.



Titre : Cartographie de situation de l'Aire Terrestre Educative de l'Ecole Marie Louis Dumas à Marseillan.

Pour l'AME de Sète – Renaissance, le site choisi en 2020 se situe proche de la Lagune de Thau. L'ADENA est l'association référente de cette aire éducative.



Titre : Cartographie de situation de l'Aire Marine Educative de l'Ecole Renaissance à Sète.

3. Principaux résultats – labellisation – actions

Aires Educatives	Résultats	Actions
Marseillan – Marie Louis Dumas	Cette année, les élèves ont approfondi l'état des lieux : herbier, insectes, oiseaux, traces et indices de présence. Les relevés hydrologiques ont été comparés avec ceux de l'an dernier. De plus, le projet a été présenté aux autres classes de l'école (les futurs élèves gestionnaires).	Nous avons réalisé 2 panneaux de présentation et de sensibilisation de l'ATE qui ont été implantés sur le site. Une dépollution est prévue dans les semaines à venir.
Sète - Renaissance	A la rentrée, les élèves ont exprimé le souhait de prendre soin de leur environnement proche et ont adopté le projet de s'investir dans la gestion d'un espace à proximité de l'école et au bord de la lagune de Thau. Après avoir délimité le périmètre de leur zone et avoir informé la mairie de leur projet, ils ont fait	Réflexion d'installer des panneaux pédagogiques et des poubelles est en cours.



plusieurs états des lieux (laisse, flore, faune, activités humaines) qui leur ont permis de découvrir la biodiversité du site, et ramassé les déchets. Ils veulent faire connaître et valoriser l'endroit et ont commencé à rencontrer différents acteurs du quartier, scientifiques, pêcheurs, bénévoles du chantier naval de voiles latines pour partager leurs savoirs.

Les deux écoles ont été labellisées en juin 2021 par l'OFB.



Titre : Photographie de la séance de restitution de l'année 1 de l'ATE de Marseillan.



Titre : Photographie de la séance de restitution de l'année 1 de l'ATE de Marseillan.



RÉVÉLONS NOTRE BIODIVERSITÉ



CONTACTS :

Julian Le Viol

Responsable pôle biodiversité
j.leviol@cpiebassindethau.fr

Lisa Petit

Cheffe de projet ABC
l.petit@cpiebassindethau.fr

09 72 54 67 05



ABC de la LAGUNE

Marseillan

Balaruc-le-Vieux - Balaruc-les-Bains - Bouzigues
Frontignan - Loupian - Mèze - Sète



Révétons notre biodiversité

Groupe : Atlas de la Biodiversité
Communale de la Lagune



Retrouvez le projet ABC de la Lagune ici :
<https://bit.ly/abc-lagune>

Crédits photo : C.RAMBAL ; A.DALOZ ; P.LOUISSY ; iNaturalist -
W.PHILADELPHIE, B.SERGERER, La Petite Planète ;
CPIE Bassin de Thau



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

